

Mobilisation de la diaspora scientifique et de l'USTHB
L'Algérie affine sa carte des terres rares P4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 1^{er} octobre 2026 / N° 1436 / PRIX 20 DA

Finale de la Coupe
d'Afrique des nations
2025/ Maroc-Sénégal
**Verdict du TAS
après le 8 octobre
prochain** P16

L'avant-projet de loi de finances 2027 sous la loupe du gouvernement

UN BUDGET POUR ACCÉLÉRER LA CROISSANCE ET PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT

L'avant-projet de loi de finances pour 2027 place la croissance économique et le soutien au pouvoir d'achat au cœur des priorités du gouvernement. Le texte prévoit de renforcer l'investissement productif, d'accélérer la diversification de l'économie nationale et de poursuivre les programmes publics dans les secteurs prioritaires, tout en consolidant les mécanismes de soutien social. P3



Élections locales du 28 novembre

L'ANIE PRÉPARE ACTIVEMENT LE SCRUTIN

P2

Il a rencontré, hier, les cadres
du Service social du MDN
**CHANEGRIHA MET L'ACCENT
SUR LA PRISE EN CHARGE SOCIALE
DES PERSONNELS MILITAIRES** P2

Hydrogène vert et coopération énergétique SOUTH2 CORRIDOR, LES PARTENAIRES SE RETROUVENT À ALGER

Cinq pays, un même corridor et une ambition commune : faire de l'hydrogène vert un nouveau trait d'union énergétique entre l'Algérie et l'Europe. Réunis aujourd'hui à Alger, les partenaires du South2 Corridor veulent accélérer la concrétisation de ce projet stratégique. P4



Nouveau coup de filet de ANP
Arrestation de 4 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période allant du 23 au 29 septembre courant, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont exécuté, durant la période allant du 23 au 29 septembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national», précise la même source.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations».

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, (42) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (4) quintaux et (91) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (609.661) comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires».

«A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté (113) individus et saisi (31) véhicules, (123) groupes électrogènes, (86) marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, (9) autres individus ont été appréhendés et deux (2) pistolets mitrailleurs, (6) fusils de chasse, (25.580) litres de carburants, (16) quintaux de tabacs, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes», ajoute le communiqué.

«Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (138) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (622) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le communiqué.

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE
L'ANIE focalise sur la préparation

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections Saâd Arous a supervisé, hier à Alger, une rencontre régionale réunissant les coordinateurs de wilaya de vingt-cinq wilayas du centre et du sud. Cette réunion s'inscrit dans les préparatifs des élections locales fixées au 28 novembre prochain.

Dans son allocution, Arous a rappelé que ce processus électoral s'inscrit dans les efforts destinés à consolider l'État de droit et à renforcer les institutions démocratiques. Il a présenté cette rencontre comme une étape avancée d'un processus intégré visant à unifier la vision, à coordonner les efforts et à élever le niveau de préparation. L'ANIE, a-t-il souligné, a dépassé la phase théorique pour s'engager désormais dans une intense activité de terrain. Cette nouvelle phase, a-t-il poursuivi, exige le plus haut degré de vigilance, une célérité dans la prise en charge des préoccupations et une harmonisation des procédures. Arous a insisté sur l'importance de renforcer la présence des coordinateurs au niveau des wilayas et des communes, qu'il considère comme un maillon essentiel du suivi de l'opération électorale. Il a appelé à adopter une approche intelligente permettant d'identifier et de traiter les difficultés à temps. Le président de l'ANIE a salué le niveau de coordination atteint avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports ainsi qu'avec le corps de la justice. Il a également rappelé le rôle des médias dans l'accompagnement du processus et



dans la transmission de l'information avec professionnalisme et responsabilité, tout en soulignant que la primauté de la loi demeure le principe directeur du travail de tous. Arous a appelé au strict respect des dispositions de la loi organique relative au régime électoral et à faire preuve de neutralité, d'in-

dépendance et d'objectivité. La garantie du respect du choix de l'électeur et de sa libre volonté, a-t-il rappelé, constitue l'objectif fondamental autour duquel doivent se conjuguer les efforts de l'ensemble des acteurs afin d'assurer le déroulement des élections dans la transparence et l'intégrité. Avec cette

rencontre, l'ANIE a achevé la série des quatre réunions régionales programmées, qui ont couvert l'ensemble des wilayas du pays. L'autorité a mis l'accent sur la nécessité de poursuivre le travail avec davantage de concentration, de coordination et de renforcement du niveau de préparation. **B. B.**

IL A RENCONTRÉ, HIER, LES CADRES DU SERVICE SOCIAL DU MDN
Chanegriha met l'accent sur la prise en charge sociale des personnels militaires

Axe de première importance du secteur, le Service social du MDN bénéficie d'une grande attention des hautes autorités du pays. Et pour cause. Hier mercredi, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a eu à en marquer une halte d'évaluation et une démonstration pédagogique de haute facture à l'occasion d'une réunion qu'il a présidée au Cercle national de l'Armée à Béni-Messous avec les cadres et personnels de la Direction du service social du ministère de la Défense nationale (MDN). C'est ce qu'a rapporté un communiqué du MDN qui a précisé que le chef d'Etat-major de l'ANP a animé une visioconférence d'orientation, suivie par les cadres et les personnels de la Direction, déployés au niveau de ses structures à travers les six Régions militaires. Durant son intervention, Chanegriha a insisté sur la prise en charge sociale multiformes des personnels, considérant que ce volet constituait



«un investissement stratégique dans la ressource humaine, qui forme la colonne vertébrale de l'institution militaire», a-t-il fait savoir. « Cette rencontre que je tiens aujourd'hui avec vous, cadres et personnels de la Direction du service social, s'inscrit dans le cadre de l'approche communicationnelle que j'adopte avec les différentes composantes de l'Armée nationale populaire, afin de vous donner une série d'instructions et d'orienta-

tions, portant globalement sur l'importance d'améliorer la performance de cette importante Direction et de hisser la prise en charge sociale de nos personnels aux niveaux escomptés», dira, en substance, Chanegriha. Il poursuivra en soulignant que la disponibilité du militaire et ses aptitudes au combat étaient étroitement liées à ses conditions sociales, ajoutant que « lorsque le combattant se sent entouré d'attention et

de prise en charge, ce sentiment se transforme en une motivation pour consentir davantage d'efforts dévoués dans l'accomplissement de ses missions de préparation et de combat, quelle qu'en soit la difficulté», expliquera le Général d'Armée. In fine, il soutiendra que la prise en charge sociale sous ses multiples formes ; à savoir le logement, la couverture médicale et les structures d'accueil offrant des prestations de qualité, «ne constitue plus un service secondaire, mais s'impose comme un investissement stratégique dans la ressource humaine, qui forme la colonne vertébrale de notre institution militaire», estime le chef des Armées. Il conclura son intervention en faisant observer que les réalisations accomplies sur le plan social au sein de l'ANP témoignaient de la détermination du Haut Commandement à atteindre les objectifs escomptés dans ce secteur vital. ■

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : **NOURDINE BRAHMI**
DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

L'AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES 2027 SOUS LA LOUPE DU GOUVERNEMENT

Un budget pour accélérer la croissance et préserver le pouvoir d'achat

L'avant-projet de loi de finances pour 2027 place la croissance économique et le soutien au pouvoir d'achat au cœur des priorités du gouvernement. Le texte prévoit de renforcer l'investissement productif, d'accélérer la diversification de l'économie nationale et de poursuivre les programmes publics dans les secteurs prioritaires, tout en consolidant les mécanismes de soutien social.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers, dont l'examen de l'avant-projet de loi de finances pour 2027. La réunion a été ouverte par la présentation d'un bilan consacré à l'état de mise en œuvre des décisions prises par le président de la République lors de la dernière réunion du Conseil des ministres. Les membres du gouvernement ont ensuite examiné un exposé sur l'avant-projet de loi de finances pour 2027. À travers ce texte, l'Exécutif entend poursuivre la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en misant notamment sur la consolidation de la croissance économique, l'accélération de la diversification de l'économie nationale et le soutien à l'investissement productif, tout en veillant à préserver le pouvoir d'achat et à renforcer la cohésion sociale. L'avant-projet prévoit, dans ce cadre, la poursuite et le renforcement des dispositifs de soutien à l'investissement productif, ainsi que la réalisation de projets structurants, en privilégiant les opérations susceptibles de générer un impact significatif sur le développement économique et social. Il prévoit également la consolidation du réseau des infrastructures nationales, l'amélioration de l'aménagement du territoire et la réduction des coûts liés à la logistique. Le texte consacre, par ailleurs, la poursuite des efforts destinés à préserver le pouvoir d'achat et à répondre aux besoins so-



ciaux, à travers le renforcement des mécanismes de soutien et la poursuite des programmes publics dans les secteurs prioritaires, notamment l'éducation, la santé, le logement et les infrastructures de base. Plusieurs mesures sont également prévues afin d'améliorer le climat de l'investissement et de renforcer l'accompagnement des opérateurs économiques, notamment à travers l'entrée en service effective du guichet unique de l'investissement, conformément aux orientations du président de la République.

L'avant-projet prévoit, en outre, d'accélérer la modernisation de l'administration, d'améliorer la mobilisation des ressources publiques et de simplifier les procédures administratives. Il prévoit également le renforcement du respect des obligations fiscales et la poursuite du processus de transformation numérique de l'administration. L'avant-projet de loi de finances pour 2027 sera, à l'issue de son examen, soumis à la prochaine réunion du Conseil des ministres en vue de son adoption.

Y. R.

DEUXIÈME CAMPAGNE DE BLÉ À TIMIMOUN

BF El Djazair, le pari agricole du Grand Sud

PAR MAHDI B

L'Algérie et l'Italie maintiennent un haut niveau de coopération économique, aussi bien dans le cadre de leurs relations bilatérales que dans celui, plus global, du plan Mattei pour l'Afrique. Outre le secteur énergétique, l'agriculture constitue l'un des principaux domaines de cette coopération, avec la poursuite du projet de production céréalière et de légumineuses BF El Djazair, dans le Grand Sud algérien, plus précisément à Timimoun. Une rencontre consacrée à ce projet s'est tenue lundi à Alger, en présence de l'ensemble de ses promoteurs, de cadres du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que de l'ambassadrice d'Italie en Algérie. Le directeur de l'investissement agricole au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Zahredine Salhi, est intervenu à cette occasion lors d'un Forum économique algéro-italien organisé en marge d'une visite de deux jours, les 28 et 29 septembre, d'une délégation italienne en Algérie. Il a notamment mis en avant les opportunités d'investissement offertes par ce projet agricole d'envergure, en cours de réalisation dans la wilaya de Timimoun, présenté comme un modèle de partenariat algéro-italien dans les domaines de l'agriculture et de la mécanisation agricole. Le projet devrait justement entamer, en octobre, sa deuxième campagne de blé, après une première récolte pilote réalisée en mai dernier. D'un montant d'investissement de 420 millions d'euros, il vise, à terme, la mise en culture de 24 000 hectares et la création de 6 700 emplois, dont 1 500 emplois directs, avec une production agricole et agroalimentaire intégrée. Selon Bruno Santorelli, directeur général de BF El Djazair, cité lundi par l'agence de presse italienne Nova, l'initiative avance conformément à son calendrier d'exécution. L'investissement global est

estimé à 420 millions d'euros pour une superficie totale de 36 000 hectares, dont 24 000 hectares destinés à la production. Lancée en 2024, cette entreprise algéro-italienne réunit le groupe agro-industriel italien BF, qui détient 51 % du capital, et le Fonds national d'investissement (FNI), avec une participation de 49 %. Elle s'inscrit dans le cadre des projets structurants associés au plan italien Mattei. Le programme agricole prévoit la culture de blé dur, mais également de pois chiches, de lentilles, de haricots secs et de maïs. Il doit également intégrer l'ensemble de la chaîne de production, de l'irrigation au stockage, en passant par la transformation agroalimentaire. Bruno Santorelli a expliqué, à Alger, que la partie algérienne avait déjà apporté sa contribution au capital et mis à disposition les terres ainsi que les ressources hydriques nécessaires. Certaines procédures administratives restent toutefois à finaliser, tandis que les volets techniques et agricoles se poursuivent. Le projet mixte a ainsi franchi une première étape importante en mai dernier, avec le lancement, le 14 mai, de la récolte de blé sur une superficie de 1 600 hectares. Cette première campagne devait notamment permettre de recueillir des données techniques en vue de préparer le déploiement des prochaines saisons agricoles. Pour la nouvelle campagne, les responsables visent un rendement de 60 quintaux de blé par hectare. Parallèlement, les infrastructures nécessaires à l'exploitation ont été développées. L'entreprise publique Cosider a notamment réalisé la base de vie, des équipements opérationnels et une partie de la voirie interne, tandis que les installations d'irrigation ont également été mises en place. Il est prévu que « l'expérience et les technologies italiennes apportent une contribution concrète » à l'optimisation des rendements, avait souligné l'ambassadrice d'Italie en Algérie, Alessandra Schiavo. La diplomate italienne a également expliqué que

l'Algérie connaissait une transformation de son secteur agricole, marquée par l'augmentation de la production et l'extension des superficies cultivées dans le sud du pays. Selon elle, la mission devrait « favoriser le développement de partenariats industriels et les échanges de savoir-faire entre les opérateurs des deux pays ». De son côté, Fabio Ricci, représentant de FederUnacoma, la Fédération italienne des fabricants de machines agricoles, de matériels de jardinage et de leurs composants, a relevé le potentiel de partenariat entre les entreprises des deux pays, notamment à travers le transfert de technologies et la mise en place de solutions adaptées aux besoins du secteur agricole algérien. Le projet présente des ambitions économiques et agricoles de grande ampleur. Sa fiche technique prévoit notamment le recours à l'agriculture de précision, aux cartographies numériques et au suivi de la santé des cultures afin d'optimiser l'utilisation de l'eau. Le projet est mené par des techniciens algériens et italiens, avec l'objectif de conjuguer savoir-faire local et technologies de pointe. Au-delà de la production agricole, l'initiative affiche également une importante ambition industrielle. L'accord-cadre conclu en 2024 prévoyait une production annuelle de 170 000 tonnes de blé, auxquelles doivent s'ajouter 7 100 tonnes de lentilles, 14 000 tonnes de haricots et 11 000 tonnes de pois chiches. Ces objectifs représentent plus de 202 000 tonnes annuelles de céréales et de légumineuses, hors production de maïs. Le modèle prévoit également la mise en place d'une chaîne intégrée comprenant des silos, des plateformes logistiques et des unités de transformation, notamment dans le secteur des pâtes alimentaires. L'objectif est de conserver une part importante de la valeur ajoutée en Algérie, tout en développant les activités locales liées au transport, à la maintenance et aux services techniques. ■

Éditorial
L'EXPRESS

UNE NOUVELLE ÈRE

PAR NASSIM TERKI

Le projet agro-industriel du groupe italien Bonifiche Ferraresi (BF) à Timimoun s'apprête à franchir une nouvelle étape avec le lancement, en octobre prochain, de sa deuxième campagne de semailles. Lancé en juillet 2024, le projet porté par la coentreprise BF El Djazair progresse « comme prévu », selon son directeur général, Bruno Santorelli. Au-delà du seul calendrier agricole, cette nouvelle étape traduit la montée en puissance d'un investissement appelé à occuper une place importante dans le développement des cultures et de la transformation agroalimentaire dans le Sud. Fruit d'un investissement de 420 millions de dollars du Fonds national d'investissement (FNI) et de Bonifiche Ferraresi, le projet prévoit l'exploitation d'une superficie de 36 000 hectares, dont 24 000 hectares consacrés à la production agricole. Blé dur, pois chiches, lentilles, haricots secs et maïs figurent parmi les cultures programmées. Le dispositif comprend également la réalisation de systèmes d'irrigation, de silos de stockage et d'unités de transformation agroalimentaire, notamment destinées à la production de pâtes. La partie algérienne a déjà apporté sa contribution au capital et mis à disposition les terres ainsi que les ressources hydriques nécessaires. Les procédures administratives qui restent en cours relèvent, précise-t-il, du processus normal de mise en œuvre d'un investissement de cette dimension. Cette progression donne surtout au projet une traduction concrète sur le terrain, avec une nouvelle campagne agricole qui se prépare dans une région où la maîtrise des ressources constitue une condition essentielle de la réussite. L'expérience de Timimoun rappelle que le potentiel agricole de l'Algérie ne se limite pas aux terres traditionnellement cultivées du Nord. Le Sud offre, lui aussi, des possibilités considérables dès lors que les moyens techniques, l'irrigation et une gestion rationnelle de l'eau sont réunis. C'est précisément sur cette maîtrise que repose une partie importante du projet BF El Djazair. Des puits, des réseaux de distribution et des systèmes d'irrigation par pivot doivent être mis en place, avec le recours à l'agriculture de précision et à la cartographie numérique. Le suivi de l'état végétatif des cultures et de leur consommation d'eau doit permettre d'améliorer l'efficacité hydrique et d'accroître la productivité par unité d'eau utilisée. Cette approche montre surtout que l'agriculture saharienne ne peut plus être pensée selon les seuls schémas traditionnels. Elle exige des équipements adaptés, une utilisation rationnelle de l'eau et des technologies capables d'accompagner la production. C'est dans cette complémentarité que réside une partie du potentiel agricole algérien. À cela s'ajoute l'enjeu économique et social. Le projet devrait générer 6 700 emplois, dont 1 560 emplois directs, avec des retombées attendues dans le transport, la maintenance, la logistique, la fourniture de pièces détachées et les services techniques. Il s'agit de donner une nouvelle dimension à l'agriculture dans le Sud, en associant terres, eau, technologie, production et transformation. Une dynamique qui confirme que l'Algérie dispose d'espaces agricoles encore largement à valoriser et que le Sahara peut devenir l'un des terrains majeurs de cette nouvelle étape agricole.

**Gaz, technologies
et transfert de
compétences**

L'Autriche affiche ses ambitions en Algérie

Les entreprises autrichiennes opérant dans le secteur des hydrocarbures affichent leur volonté d'accroître leur présence en Algérie. Cet intérêt a été exprimé hier par le ministre fédéral de l'Économie, de l'Énergie et du Tourisme, Wolfgang Hattmannsdorfer, lors de son entretien avec le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab. Tenue au siège du ministère des Hydrocarbures, la rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite effectuée en Algérie par le responsable autrichien. Les deux parties ont mis en avant la solidité des relations algéro-autrichiennes et réaffirmé leur volonté de poursuivre leur rapprochement économique à travers une coopération appelée à se développer sur des bases équilibrées et durables, dans l'intérêt des deux pays. Les échanges ont notamment porté sur les perspectives de renforcement du partenariat dans le secteur des hydrocarbures, considéré comme l'un des principaux axes de la coopération économique bilatérale. La réunion s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Autriche en Algérie, du président-directeur général de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Amine Remini, ainsi que de plusieurs responsables et cadres du secteur et de représentants d'entreprises autrichiennes. Les discussions ont permis d'examiner plusieurs pistes de coopération, notamment dans le domaine du gaz naturel. Les deux parties ont également évoqué les possibilités de collaboration liées à la réduction des émissions et à la diminution de l'empreinte carbone, ainsi qu'au développement et à l'utilisation plus efficace du gaz. La formation, la recherche appliquée et le développement des compétences ont également figuré parmi les sujets abordés, de même que le développement de la production locale, le renforcement des capacités nationales et la création de davantage de valeur ajoutée en Algérie. De son côté, Mohamed Arkab a réaffirmé la disponibilité du secteur des hydrocarbures à accompagner les entreprises autrichiennes désireuses de développer leurs activités et leurs investissements en Algérie. Il a également assuré que les conditions nécessaires seraient réunies afin de favoriser la concrétisation de partenariats mutuellement bénéfiques. Ces partenariats pourraient notamment concerner les domaines de la technologie, de l'ingénierie, des services, des solutions industrielles, de la formation et du transfert de compétences. Pour sa part, Wolfgang Hattmannsdorfer a salué le rôle de l'Algérie en tant que partenaire énergétique important et fiable. Le ministre autrichien a, dans ce contexte, fait part de l'intérêt des entreprises de son pays pour un renforcement de leur présence sur le marché algérien et pour l'exploration de nouvelles opportunités de coopération et d'investissement. Cet intérêt porte notamment sur le secteur des hydrocarbures et les technologies qui lui sont associées, conclut le communiqué du ministère.

R. E.

MOBILISATION DE LA DIASPORA SCIENTIFIQUE ET DE L'USTHB

L'Algérie affine sa carte des terres rares

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a rencontré mardi dernier, au siège de son département, le chercheur Smaïne Zeroug, membre du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger et du laboratoire de recherche du Massachusetts Institute of Technology (MIT), aux États-Unis, ainsi que des chercheurs de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), spécialisés en sciences de la Terre.

PAR BOUALEM B.

Selon un communiqué publié sur la page Facebook du ministre, la rencontre s'est tenue dans l'après-midi et visait à contribuer au renforcement et à la valorisation de la recherche scientifique consacrée aux terres rares présentes dans la chaîne de l'Ahaggar. Les échanges ont réuni des compétences issues de la diaspora scientifique et de l'USTHB autour de cette thématique, avec pour objectif de consolider les travaux consacrés à ces ressources et de mieux valoriser les connaissances qui s'y rapportent. Cette réunion s'inscrit dans une approche désormais plus clairement scientifique du dossier des terres rares. Deux jours après la première réunion du Conseil supérieur de la communauté scientifique nationale à l'étranger, elle confirme la volonté d'associer les compétences locales et celles de la diaspora à l'identification et à l'évaluation du potentiel du sous-sol algérien. Le dossier, longtemps abordé principalement sous l'angle minier, accorde ainsi une place croissante à la recherche scientifique. En février 2025, le président Abdelmadjid Tebboune avait ordonné de surseoir, pour le moment, à l'exploitation de certaines de ces ressources, considérées comme un patrimoine destiné aux générations futures. Il avait alors demandé la réalisation de nouvelles études et le recours à des technologies et solutions scientifiques. Depuis, l'enjeu prioritaire consiste à mieux connaître le potentiel du sous-sol, à travers l'identification des minéralisations, leur localisation et leur caractérisation. Les travaux déjà menés dans le Hoggar ont mis en évidence plusieurs minéraux porteurs de terres rares. À l'Ihouaouène, des chercheurs de l'USTHB ont notamment identifié de la monazite et de l'allanite, dont les échantillons étudiés présentent respectivement des



teneurs de 64 à 67 % et de 14 à 25 % en terres rares. Ces résultats attestent la présence de minéraux enrichis dans ces formations, sans permettre pour autant d'établir le volume des ressources ni l'existence de réserves économiquement exploitables. Ces ressources suscitent un intérêt croissant à l'échelle mondiale en raison de leur rôle dans de nombreux secteurs industriels. Les dix-sept terres rares entrent notamment dans la fabrication des aimants permanents destinés aux véhicules électriques et aux éoliennes, mais également dans l'électronique, l'aéronautique et les industries de défense. La Chine occupe une place dominante dans cette chaîne. Selon l'Agence internationale de l'énergie, elle représentait en 2024 environ 60 % de la production minière mondiale de terres rares utilisées pour les aimants, 91 % de leur production raffinée et 94 % de la fabrication des aimants permanents. Dans le contexte de rivalité industrielle entre la Chine et les États-Unis, cette concentration alimente les préoccupations relatives

à la sécurité des approvisionnements et pousse plusieurs pays à rechercher de nouvelles sources. La question des ressources algériennes prend, dans ce contexte, une dimension particulière. Avant toute perspective de valorisation, une étape demeure indispensable : mieux connaître leur localisation, leurs teneurs et les volumes réellement disponibles. Les travaux d'exploration menés dans le Sud constituent une première étape. En 2024, une équipe algéro-chinoise avait identifié des indices de lithium, de tungstène, de niobium et de tantale dans les régions de Tamanrasset et d'In Guezam. Les autorités avaient ensuite préconisé la poursuite des analyses et de l'exploration avant toute éventuelle valorisation industrielle. Dans le prolongement de cette orientation, la recherche scientifique occupe une place croissante. En avril dernier, Kamel Baddari avait rencontré un groupe de travail pluridisciplinaire engagé dans la recherche et le développement de technologies liées aux mines et aux terres rares. Les discussions

avaient notamment porté sur les stratégies et les technologies destinées à l'exploration et au traitement de ces ressources. Pour les terres rares, cette étape revêt une importance particulière. L'extraction ne représente en effet qu'une partie du processus. Il faut encore séparer les différents éléments, les traiter et, selon les usages, les transformer en métaux, alliages ou aimants. La complexité de ces opérations exige des procédés spécifiques et des compétences hautement spécialisées. L'enjeu pour l'Algérie n'est donc pas seulement de savoir qu'elle dispose de ressources en terres rares, mais de déterminer précisément ce que contient son sous-sol. À partir de travaux géologiques plus approfondis, il faudra localiser les ressources, mesurer les quantités disponibles et déterminer dans quelles conditions elles pourraient être extraites et traitées. Au terme de cette phase de connaissance, une éventuelle exploitation pourra alors être examinée sur des bases scientifiques, techniques et économiques mieux établies. ■

HYDROGÈNE VERT ET COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

SouthH2 Corridor, les partenaires se retrouvent à Alger

Les ministres de l'Énergie des cinq pays engagés dans le projet SouthH2 Corridor se réuniront aujourd'hui à Alger pour faire le point sur l'état du partenariat et examiner les moyens de renforcer la coopération autour de cette infrastructure énergétique stratégique. La rencontre réunira les représentants de l'Algérie, de l'Autriche, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Tunisie. Il s'agit de la deuxième réunion ministérielle consacrée à ce projet, après celle organisée à Rome en janvier 2025. Cette première rencontre avait abouti à la signature d'une Déclaration commune d'intentions politiques, à travers

laquelle les pays partenaires avaient affiché leur volonté d'accélérer la coopération et de faire progresser le projet. Les parties s'étaient notamment engagées à intensifier les travaux au sein d'un groupe de travail commun chargé d'accompagner son développement. Le SouthH2 Corridor ambitionne de créer une véritable passerelle énergétique entre l'Afrique du Nord et l'Europe. Le projet prévoit l'acheminement de près de 4 millions de tonnes d'hydrogène vert par an depuis l'Algérie vers l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne, sur un tracé d'environ 3.000 kilomètres. Ce volume pourrait représenter près de 10

% de la demande européenne attendue en hydrogène à l'horizon 2040. Pour l'Algérie, le SouthH2 Corridor constitue un levier important pour développer ses futures exportations d'hydrogène vert vers le marché européen. L'un des atouts majeurs du projet réside dans l'utilisation des réseaux existants de transport de gaz naturel, qui devront être modernisés et adaptés aux nouvelles exigences liées au transport de l'hydrogène. La dynamique autour du projet avait été engagée dès octobre 2024 avec la signature d'un mémorandum d'entente entre Sonatrach, Sonelgaz et plusieurs partenaires européens. L'ac-

cord associe l'allemande VNG, les italiennes Snam et Sea Corridor ainsi que l'autrichienne Verbund Green Hydrogen. Ce partenariat vise notamment à réaliser les études nécessaires pour déterminer la faisabilité technique et la rentabilité d'un projet intégré couvrant la production d'hydrogène vert en Algérie et son exportation vers l'Europe. À travers cette nouvelle réunion à Alger, les pays partenaires entendent ainsi franchir une nouvelle étape dans la concrétisation de ce corridor énergétique, appelé à jouer un rôle dans le développement des échanges énergétiques entre l'Algérie et l'Europe. **Y. R.**

ÉDUCATION

Le ministère fait appel aux candidats admis sur les listes d'attente

Le ministère de l'Éducation a fait appel aux candidats admis figurant sur la liste d'attente du concours de recrutement organisé au titre de l'année 2025 pour pallier le manque d'effectif. Une option qu'avait invoqué le département de Mohamed Seghir Saadaoui, dans le cas où les lauréats ne viendraient pas rejoindre leurs affectations respectives, justifiant ainsi la proposition des postes vacants aux candidats inscrits sur les listes d'attente, et ce, selon l'ordre strict de mérite et dans le respect absolu des conditions prévues par la réglementation.

PAR MERIEM K

En effet, des directions de l'Éducation de plusieurs wilayas ont procédé au cours de cette semaine à la publication des listes des candidats admis sur la liste d'attente du dernier concours sur titre organisé pour le recrutement de 64 000 enseignants. Les listes publiées, indiquent les différentes directions, obéissent à l'ordre de mérite et aux vacances disponibles dans le respect absolu des conditions prévues par la réglementation. Dans cette perspective, des candidats ont été convoqués afin qu'ils choisissent parmi les postes disponibles. Leur affectation s'effectue selon la carte scolaire et les besoins des établissements, conformément au cadre réglementaire en vigueur, notamment la directive n° 1 du 20 février 2013 régissant l'exploitation des listes d'attente. L'exploitation des listes d'attente et le recrutement sous contrat devraient contribuer à couvrir les postes vacants, que ces vacances soient dues au désistement de certains admis, à des départs à la retraite, des mises en disponibilité ou des démis-



sions afin d'assurer la stabilité de l'encadrement pédagogique, en particulier dans les établissements ayant enregistré un manque d'enseignants au début de l'année scolaire. Ainsi, la nomination s'effectue selon la nature de la vacance et le statut du poste. Lorsqu'un poste budgétaire est disponible, confirmé vacant et adapté au diplôme, le concerné est

nommé en tant que « stagiaire ». Toutefois, si le poste n'est pas encore libéré, il est nommé en tant que « contractuel temporaire ». Dans ce cas, la situation de l'enseignant sera régularisée dès la libération effective du poste et le respect des conditions légales. Dans certaines wilayas, les directeurs de l'éducation ont recouru à la

réception des dossiers des titulaires de diplômes de Licence, Master et Magister pour un recrutement en tant que contractuels, notamment dans les spécialités ne disposant pas de listes d'attente, afin de couvrir le déficit et de garantir la scolarisation des élèves dans les différentes matières et les trois cycles d'enseignement. Pour rappel, le ministère de

L'Éducation nationale avait annoncé, à l'occasion de la rentrée scolaire, le recrutement au niveau national de près de 64 000 nouveaux enseignants. Le recrutement s'est déroulé sous la forme d'un concours sur titre, en adéquation avec les dispositions réglementaires régissant l'accès aux emplois publics. Les dossiers des candidats ont été évalués selon des critères précis, dont l'expérience professionnelle validée, la moyenne générale obtenue durant le cursus universitaire, les travaux scientifiques et de recherche réalisés, ainsi que la note sanctionnant l'entretien oral passé devant les jurys, conformément à l'arrêté ministériel du 15 juillet 2014, texte réglementaire fixant d'une manière précise les modalités d'organisation des concours et des examens professionnels d'accès à certains grades spécifiques des corps de l'éducation nationale. En outre, l'ensemble des dossiers des candidats avait fait l'objet d'un traitement numérique sécurisé via la plateforme dédiée, avant d'être soumis aux opérations indispensables de contrôle, d'audit et de vérification menées par les services compétents de la fonction publique. ■

Renforcement de la coopération environnemental Krikou reçoit la présidente du CESE du Congo

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a reçu, mardi à Alger, la présidente du Conseil économique, social et environnemental (CESE) de la République du Congo, Emilienne Raoul, avec laquelle elle a examiné

les perspectives de renforcement de la coopération entre les deux pays dans le domaine environnemental, indique un communiqué du ministère. La rencontre, tenue au siège du ministère, a été l'occasion

d'examiner les perspectives de renforcement de la coopération entre les deux pays dans le domaine environnemental, avec l'accompagnement du CESE, et d'échanger les expertises et les expériences dans les domaines

d'intérêt commun. Les discussions ont également porté sur l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération entre les secteurs de l'environnement des deux pays, à travers l'élaboration d'un projet de memorandum

d'entente visant à encadrer et à développer la coopération bilatérale, ainsi qu'à favoriser l'échange d'expertises dans les domaines environnementaux, au service des intérêts communs des deux pays, conclut le communiqué.

LE PRIX NATIONAL DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS Dépôt de près de 780 produits artisanaux

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a présidé une réunion avec les membres de la commission nationale du Prix national de l'artisanat et des métiers pour l'édition 2026, au cours de laquelle a été annoncé le dépôt de près de 780 produits artisanaux, selon un communiqué du ministère. Le président de la commission a passé en revue avec les membres, le bilan de la participation enregistré à cette date, qui a suscité un fort engouement des artisans au niveau des différentes wilayas, à travers « le dépôt de près de 780 produits artisanaux, en prévoyant la hausse de ce nombre avec la parachèvement de l'opération de collecte des produits au niveau des wilayas chargées de leur recensement, en prélude au lancement de l'opération de sélection régionale », souligne la même source. A cette occasion, les membres de la commission ont affirmé « leur disposition à mettre à profit leurs expertises et expériences,

chacun dans sa spécialité et selon son poste de représentation sectorielle pour contribuer à une opération de sélection, objective et étudiée des meilleurs produits, conformément aux conditions et normes en vigueur, et ce, afin de s'assurer la réalisation des objectifs escomptés de l'organisation annuelle de ce Prix national ». A cet effet, la ministre a affirmé que le Prix national de l'artisanat et des métiers, « constitue une occasion importante pour encourager l'innovation, l'excellence et la créativité dans le domaine de l'artisanat d'art et mettre en valeur les produits algériens qui reflètent l'authenticité et la richesse du patrimoine artisanal national, en veillant à ce que le Prix dépasse la dimension compétitive pour constituer un mécanisme de valorisation des artisans et de leurs produits et de les accompagner dans le processus de développement et d'excellence ». Elle a également souligné l'importance de « la valorisation médiatique et de la promotion des

produits participants et lauréats, à travers les différents médias et plateformes médiatiques, de manière à faire connaître les créations artisanales algériennes et à mettre en exergue leur valeur culturelle et économique, en insistant sur la nécessité d'accompagner les artisans qui réalisent les phases avancées du concours, ainsi que les lauréats dans les différentes spécialités ». Dans ce contexte, l'accent a été mis sur « l'importance de poursuivre la coordination avec le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, dans le cadre de la convention de coopération conclue entre les deux secteurs, afin d'assurer des programmes de formation et un accompagnement spécialisé répondant aux besoins réels des artisans et contribuant au développement de leurs capacités et compétences ». Mme Meddahi a également appelé à « encourager les artisans lauréats de ce Prix national, en leur offrant la possibilité de participer aux manifestations et sa-

lons internationaux, en reconnaissance de leurs créations, de leur excellence et de leur contribution à la préservation des produits artisanaux algériens et à leur promotion à l'échelle internationale ». De son côté, le président et les membres de la commission ont réaffirmé « leur engagement à déployer tous les efforts nécessaires durant les différentes étapes du processus de sélection, et à veiller à ce que celui-ci soit mené selon une approche professionnelle et objective, fondée sur les critères et conditions définis, de manière à garantir la sélection de produits reflétant le niveau de créativité, d'authenticité et de qualité, dont regorge l'artisanat algérien ». Dans ce cadre, la ministre a réaffirmé « sa disponibilité à réunir toutes les conditions et les moyens appropriés permettant à la commission nationale d'accomplir ses missions dans les meilleures conditions et d'atteindre les résultats escomptés de ce Prix », conclut le communiqué. ■

Accidents de la route

7 décès et 238 blessés en 24 heures

Sept personnes sont décédées et 238 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 54 interventions ayant permis de sauver 9 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 44 autres et d'évacuer une personne, ajoute la même source. En outre, les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Annaba ont procédé à l'extinction de 2 incendies urbains ayant causé des brûlures de 1er degré à une personne et des gênes respiratoires à trois autres. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile a procédé à l'extinction de 13 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas. S'agissant des dernières intempéries, les secours sont intervenus pour le sauvetage de 7 personnes à Tamanrasset et d'une autre à Djanet, conclut le bilan, déplorant, toutefois, le repêchage d'un enfant de 12 ans emporté par les eaux de l'oued « Outoul », commune et daïra de Tamanrasset.

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Vers le **renforcement** des capacités nationales de dragage

Une réunion de coordination consacrée au plan d'action de la société algéro-chinoise spécialisée dans le dragage des ports s'est tenue à Alger, avec l'objectif de consolider ses moyens et d'élargir ses perspectives de développement.



FATIHA A.

Le renforcement et la modernisation des infrastructures portuaires constituent l'un des axes importants de la politique de développement des infrastructures de base en Algérie. Dans cette perspective, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé au siège de son département ministériel, une réunion de coordination consacrée au développement de l'activité de dragage et à l'amélioration des capacités nationales dans ce domaine.

Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a réuni les présidents-directeurs généraux et directeurs généraux de plusieurs organismes et entreprises intervenant dans le secteur des travaux maritimes, notamment le Groupe des travaux maritimes (GTM), MEDITRAM, le groupe SERPORT, le Laboratoire d'études maritimes (LEM), ainsi que la société chinoise China Harbour Engineering Company (CHEC).

Les travaux ont principalement porté sur l'examen du plan d'action de la société algéro-chinoise mixte spécialisée dans le dragage des ports et sur les perspectives de développement de son activité. Les participants ont également abordé les conditions nécessaires pour permettre à cette société de jouer pleinement son rôle dans le renforcement des capacités nationales en matière de dragage et de maintenance des infrastructures portuaires.

L'entrée du groupe SERPORT en tant que partenaire de cette société mixte constitue, dans ce cadre, un élément important de la nouvelle dynamique engagée. Cette participation devrait permettre de renforcer les synergies entre les différents acteurs nationaux du secteur portuaire et leur partenaire chinois, tout en favorisant une meilleure mobilisation des moyens et des compétences disponibles. Lors de cette réunion, le ministre a insisté sur l'importance de mobiliser l'ensemble des moyens humains, techniques et matériels nécessaires à la réussite du programme de travail de la société. L'objectif est de permettre une prise en charge plus efficace des opérations de dragage et de contribuer, à terme, à la consolidation d'une expertise nationale dans ce domaine.

Le dragage représente une opération essentielle pour le fonctionnement et la pérennité des infrastructures portuaires. Il permet notamment de maintenir les profondeurs nécessaires à l'accès et à la circulation des navires, de préserver les capacités d'exploitation des bassins portuaires et de garantir des conditions de navigation adaptées. L'entretien régulier des fonds marins constitue ainsi un facteur important pour assurer la disponibilité et la performance des ports. Dans ce contexte, le développement d'une capacité nationale renforcée en matière de dragage devrait également contribuer à une meilleure maîtrise des opérations d'entretien des infrastructures portuaires et à une plus grande réactivité face aux besoins des différents ports du pays. La coopération avec CHEC s'inscrit, par ailleurs, dans une démarche visant à tirer pro-

fit de l'expertise et du savoir-faire technique du partenaire chinois dans le domaine des travaux maritimes. La mobilisation conjointe des compétences algériennes et chinoises doit notamment permettre de consolider les capacités opérationnelles de la société mixte et de soutenir son développement.

La réunion a également mis en avant la nécessité d'une coordination étroite entre les différents partenaires concernés, afin d'assurer une complémentarité entre les études, les travaux de dragage et les opérations de maintenance. La participation du LEM, aux côtés des entreprises et groupes spécialisés, devrait notamment contribuer à accompagner les aspects liés aux études et à l'expertise maritime. À travers cette démarche, le secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base entend renforcer les conditions nécessaires à une gestion plus efficace et durable des infrastructures portuaires. L'amélioration des capacités de dragage s'inscrit ainsi dans une approche plus large visant à préserver les performances des ports algériens, à accompagner leur développement et à renforcer leur disponibilité au service des activités maritimes et économiques. Les orientations dégagées lors de cette réunion devraient ainsi servir de base à la mise en œuvre du plan d'action de la société algéro-chinoise et à la consolidation de ses moyens d'intervention, avec pour finalité de contribuer au renforcement des capacités nationales dans un domaine directement lié à la performance et à la compétitivité des infrastructures portuaires.

ALGÉRIE-RUSSIE : L'AAPI et le Conseil d'affaires **examinent** les opportunités de partenariat et d'investissement

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a examiné, mardi, avec le président du Conseil d'affaires algéro-russe, Ahmed Azimov, les opportunités de renforcement du partenariat économique et d'investissement entre l'Algérie et la Russie, indique un communiqué de l'agence, selon l'APS.

Cette rencontre, tenue par visioconférence, en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la Russie, M. Toufik Djouama, s'inscrit dans le cadre

«du renforcement du partenariat économique et d'investissement entre les deux pays et de la concrétisation des conclusions de la 13e session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe, tenue à Moscou du 24 au 26 juin dernier», précise la même source. Les discussions ont porté sur les moyens de mettre en place un programme d'action commun visant à faire connaître les atouts et les opportunités d'investissement en Algérie, ainsi qu'à renforcer les contacts entre l'agence et le secteur des affaires, contribuant ainsi à l'attraction des investissements et à la réalisa-

tion de projets à forte valeur ajoutée. La réunion a également évoqué la préparation de l'organisation d'une Journée de l'Algérie en marge du Sommet Afrique-Russie et du Forum économique connexe, prévus la fin octobre à Moscou, en vue de présenter les opportunités d'investissement en Algérie. A cette occasion, M. Rekkache a exposé les principaux domaines disponibles, notamment l'agriculture, l'énergie et les énergies renouvelables, l'industrie et les industries de transformation, l'industrie pharmaceutique et les dispositifs médicaux, ainsi que d'autres secteurs prometteurs, ré-

affirmant la disponibilité de l'Agence à accompagner les investisseurs et à faciliter la concrétisation des projets.

De son côté, M. Azimov a exprimé l'intérêt des entreprises russes à investir en Algérie, soulignant l'importance du transfert de technologie et de l'échange d'expertises, et la disponibilité du Conseil d'affaires à contribuer à la promotion des opportunités d'investissement en Algérie et à encourager les partenariats entre les entreprises, selon le communiqué.

IANOR
Publication d'une nouvelle norme internationale dédiée aux ODD

L'Institut algérien de normalisation (IANOR) a annoncé la publication de la norme ISO/UNDP 53001:2026, élaborée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et consacrée aux systèmes de management des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Selon l'IANOR, cette nouvelle norme constitue le premier référentiel international fondé sur des exigences spécifiques dédiées à la gestion de la contribution des organisations aux 17 ODD. Elle vise à aider les entreprises, administrations et autres organisations à traduire leurs engagements en matière de développement durable en objectifs, actions et résultats mesurables. La norme propose notamment d'intégrer les ODD dans la gouvernance, la stratégie et les processus de décision, tout en permettant d'identifier les impacts, de fixer des objectifs pertinents, de suivre les performances et d'inscrire les démarches dans une logique d'amélioration continue.

L'ISO/UNDP 53001:2026 peut par ailleurs être articulée avec d'autres systèmes de management, tels que l'ISO 9001 pour la qualité et l'ISO 14001 pour l'environnement. Elle est complétée par l'ISO/UNDP 53002, qui fournit des orientations pour sa mise en œuvre. L'IANOR souligne ainsi l'intérêt de ce nouveau référentiel pour les organisations, notamment en matière de gouvernance, de performance et de suivi des engagements en faveur du développement durable.

F.A.

Energie
L'APRUE renforce les compétences dans l'installation des chauffe-eau solaires

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) a clôturé une session de formation spécialisée consacrée à l'installation et au dimensionnement des chauffe-eau solaires. Cette formation s'inscrit dans le cadre des efforts de l'APRUE visant à renforcer les compétences techniques nationales et à accompagner le développement des solutions d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables en Algérie. Durant cinq jours, les participants ont bénéficié d'un programme technique axé notamment sur le gisement solaire et son potentiel considérable en Algérie, ainsi que sur les différentes technologies de capteurs solaires et leurs principaux composants. La formation a également porté sur les méthodes de calcul et de dimensionnement des installations solaires thermiques, permettant aux participants de mieux maîtriser les paramètres nécessaires à la conception de systèmes adaptés aux besoins des utilisateurs. Les bonnes pratiques en matière d'intégration, d'installation et de maintenance des chauffe-eau solaires ont également été abordées. À travers ce type d'actions de formation, l'APRUE entend contribuer au développement de l'expertise nationale et à une meilleure maîtrise des technologies solaires, tout en favorisant leur utilisation dans le cadre de la transition énergétique. Cette initiative traduit ainsi la volonté de l'agence de poursuivre ses actions de sensibilisation, de formation et de renforcement des capacités, en vue d'accompagner les objectifs nationaux en matière d'efficacité énergétique et de promotion des énergies renouvelables.

F.A.

R.E.

ANIS BEN TAYEB, PRÉSIDENT DE LA FONDATION ALGÉRIENNE DES JEUNES ENTREPRENEURS:

« Il faut transformer les idées en solutions concrètes »

Dans l'entretien qui suit, le président de la Fondation algérienne des jeunes entrepreneurs, Anis Ben Tayeb, revient sur les défis auxquels sont confrontés les jeunes porteurs de projets en Algérie, les opportunités offertes par la transformation numérique et l'intelligence artificielle, ainsi que sur la nécessité de renforcer les passerelles entre start-up, entreprises et investisseurs.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR IDIR MEHDAOUI

L'Express: dans un contexte marqué par la révolution numérique et l'essor de l'intelligence artificielle, l'Algérie veut prendre sa place dans la course aux nouvelles technologies. Selon vous, quelles sont les principales opportunités que cette transformation offre aujourd'hui aux jeunes entrepreneurs algériens ?

Anis Ben Tayeb : L'Algérie dispose d'un fort potentiel dans les nouvelles technologies et la transformation digitale. La création d'un ministère dédié à l'économie de la connaissance, aux start-up et au numérique confirme la volonté de l'État de soutenir ces secteurs. L'essor d'acteurs dans la data, le cloud, la cybersécurité et l'intelligence artificielle offre une opportunité de bâtir un écosystème technologique compétitif, capable de répondre aux besoins nationaux tout en se développant à l'international.

De nombreux jeunes disposent d'idées, de compétences et de projets innovants, mais rencontrent encore des difficultés pour passer de l'idée à une entreprise viable. Où se situe aujourd'hui le principal obstacle ?

À travers mon expérience avec la Caravane nationale « Un jeune, une idée » et les différentes wilayas que nous avons visitées, je constate trois grands défis : la formation et l'orientation des jeunes, l'adéquation des projets avec les besoins réels du marché et le manque de networking entre les grandes entreprises, les PME et les start-up. Nous devons comprendre que tous les jeunes ne deviendront pas entrepreneurs. L'économie a besoin de compétences et de profils complémentaires. Il faut surtout créer davantage de passerelles entre les entreprises et les start-up afin de transformer les idées en solutions concrètes répondant aux besoins du marché algérien.

La révolution numérique bouleverse les modèles économiques traditionnels. Quel rôle la caravane souhaite-t-elle jouer pour accompagner cette nouvelle génération et favoriser davantage les échanges entre entrepreneurs, start-up, investisseurs et acteurs économiques ?

À travers la Caravane nationale « Un jeune, une idée » et AXXAM Business Hub, nous accordons une grande importance à la mise en relation entre les start-up, les porteurs de projets, les investisseurs et les acteurs économiques. Nous avons ainsi organisé plusieurs afterworks, business dinners et rencontres professionnelles pour présenter les meilleurs projets et faciliter leur accès au financement. Nous préparons également une grande caravane dédiée à la culture financière des jeunes, afin de leur faire découvrir les différents mécanismes de financement : fonds d'investissement, banques, crowdfunding, Bourse d'Alger, leasing et business angels.

Le prochain forum économique prévu à Akbou, dans la wilaya de Béjaïa, intervient dans ce contexte de profondes mutations. Quels sont les objectifs de cette rencontre et, surtout, quelles retombées concrètes souhaitez-vous qu'elle puisse générer pour les participants ?

Le choix d'Akbou pour organiser le Forum économique national sur l'Open Innovation est particulièrement stratégique. Akbou est une ville très dynamique sur le plan industriel, avec un tissu économique important et une nouvelle génération de jeunes, de start-up et de porteurs de projets qui développent des solutions dans l'industrie 4.0, les nouvelles technologies et l'innovation. L'objectif est justement de créer une passerelle entre ces idées innovantes et les industriels, afin de favoriser les partenariats, les collaborations et l'accès à de nouveaux marchés. À travers ce forum, nous voulons également promouvoir l'open innovation comme un véri-



table levier stratégique pour rapprocher les entreprises, les start-up et les porteurs de projets, et les accompagner dans la transformation de leurs idées en solutions concrètes et en opportunités économiques.

Pour conclure, quel message souhaitez-vous adresser aux jeunes Algériens qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat et participer à cette nouvelle révolution technologique ? Et quel message adressez-vous aux acteurs économiques ?

Mon message aux jeunes qui souhaitent entreprendre est simple : travaillez d'abord sur votre profil, formez-vous et développez vos compétences. Créer une entreprise est aujourd'hui relativement facile ; le véritable défi consiste à savoir la manager, la développer et la faire durer. Il faut donc acquérir les bonnes compétences, comprendre le marché et s'entourer des bonnes personnes. Aux acteurs économiques, je dirais également : c'est le moment de faire confiance à la compétence algérienne et de donner leur chance aux jeunes entrepreneurs et aux start-up. En leur offrant des opportunités, des marchés et de la confiance, nous pouvons faire émerger de véritables success stories et construire des start-up algériennes capables de rayonner au-delà de nos frontières.

I.M.

Alliance Assurances

Le chiffre d'affaires en hausse de 10,8 % au premier semestre 2026

FATIHA A.

Alliance Assurances a enregistré une progression de son chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2026, atteignant 3,743 milliards de dinars, contre 3,378 milliards de dinars durant la même période de 2025, soit une hausse de 10,80 %.

Dans un communiqué, la compagnie a indiqué que son Conseil d'administration, réuni le 29 septembre courant, a approuvé les comptes de la société au titre du premier semestre 2026.

Alliance Assurances explique cette performance par la croissance enregistrée dans la majorité de ses branches d'activité. Selon la compagnie, ces résultats traduisent l'efficacité de sa stratégie visant à diversifier sa clientèle et à renforcer sa présence dans les différents segments de l'assurance.

En revanche, le résultat net de la compagnie a reculé durant la période sous revue. Il s'est établi à 131.196.659,30 dinars au premier semestre 2026, contre 153.381.022,50 dinars durant la même période de 2025, enregistrant ainsi une baisse de 14,46 %.

La compagnie précise que cette diminution s'explique notamment par la hausse du taux de sinistralité et du niveau des provisions.

Alliance Assurances souligne, par ailleurs, que son plan stratégique repose sur l'innovation, la transformation numérique et l'amélioration de la qualité des services, en cohérence avec les objectifs fixés par la compagnie.

Cette orientation digitale a notamment été distinguée lors de la quatrième édition du Forum algérien de l'inclusion financière, à l'occasion de laquelle Alliance Assurances a remporté le Prix de l'innovation dans l'assurance digitale et l'InsurTech, décerné par

DZ HADINA TECH. La compagnie précise que son écosystème numérique s'articule autour de plusieurs axes, notamment l'application MALLIANCE, qui propose un parcours entièrement digitalisé destiné à simplifier les procédures, de la souscription à la gestion des indemnités. Cette solution vise à renforcer la transparence et l'autonomie des assurés tout en accélérant le traitement des demandes. Elle est complétée par ALIA, l'assistante virtuelle intelligente de la compagnie.

Pour Alliance Assurances, cette distinction témoigne des avancées technologiques réalisées par l'entreprise ainsi que de sa vision stratégique en matière de transformation numérique.

Parallèlement, la compagnie a renforcé, durant le premier semestre 2026, son engagement en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), à travers la mise en œuvre d'un programme d'initiales à caractère sociétal.

F.A.

Énergie

Les terminaux de liquéfaction, piliers de l'infrastructure gazière en Algérie

Les terminaux de liquéfaction de gaz en Algérie constituent un maillon essentiel de l'infrastructure énergétique nationale. Notre pays, qui dispose d'importantes capacités de production, occupe ainsi une place majeure sur le marché mondial du gaz naturel liquéfié (GNL), selon un dossier spécial publié par la plateforme spécialisée « Ettaqa », basée à Washington. Bien que l'Algérie se classe au septième rang mondial et au premier rang africain en matière de capacités de production de GNL, avec une capacité globale estimée à 25,5 millions de tonnes par an, ses exportations ont enregistré, au premier trimestre 2025, leur niveau le plus bas depuis plusieurs années. Ces infrastructures stratégiques sont exploitées par Sonatrach, compagnie nationale des hydrocarbures, et constituent l'un des principaux vecteurs d'exportation du gaz algérien vers les marchés internationaux. L'Europe demeure le principal débouché du gaz algérien, avec notamment la Turquie, qui a représenté à elle seule 36 % des cargaisons exportées. Toutefois, cette demande n'a pas suffi à compenser le recul des exportations lié à l'arrêt temporaire de certaines installations algériennes de liquéfaction. Le complexe de Arzew, dans la wilaya d'Oran, constitue le plus important ensemble de liquéfaction de gaz en Algérie. Il comprend notamment trois unités principales. Parmi elles figure GL1Z, située à Bethioua, dont l'exploitation a débuté en 1978. L'installation compte six lignes de production, pour une capacité de liquéfaction de 7,92 millions de tonnes par an. Ses infrastructures de stockage comprennent trois réservoirs, d'une capacité totale de 300.000 mètres cubes. Le complexe a, par ailleurs, fait l'objet d'une réhabilitation complète entre 1991 et 1997, afin de moderniser ses équipements et de renforcer ses performances industrielles. Le complexe de Skikda figure également parmi les principales infrastructures algériennes de liquéfaction de gaz. Il abrite notamment l'unité GL1K, dont la mise en service remonte à 1972. L'installation disposait initialement d'une capacité de production de 7,68 millions de tonnes par an. En 2004, un important accident avait détruit trois lignes de production et endommagé une quatrième. Dans le cadre de la reconstruction et de la modernisation du complexe, une nouvelle ligne de production de grande capacité a été mise en service en 2013, avec une capacité de 4,5 millions de tonnes par an. Les capacités de stockage du complexe ont également été développées, avec plusieurs projets d'extension annoncés en 2022. Ces investissements s'inscrivent dans une perspective de renforcement des capacités d'approvisionnement et d'exportation, notamment vers les marchés asiatiques et sud-américains. Avec la prise en compte des capacités du nouveau complexe de Skikda, la capacité annuelle totale des installations algériennes de liquéfaction de gaz atteint 25,5 millions de tonnes, en intégrant les capacités des complexes d'Arzew et de Skikda.

EL-BAYADH

Production de plus de 126 000 qx de céréales

L'accompagnement continu assuré par la DSA, en coordination avec les différents partenaires du secteur, a également contribué à l'amélioration des performances enregistrées dans cette filière. La wilaya d'El-Bayadh a enregistré une production de 126 500 quintaux de céréales, à l'issue de la campagne de moisson-battage récemment achevée, a indiqué mardi la direction des Services agricoles (DSA). Selon la même source, la wilaya a enregistré, au titre de cette campagne agricole, des résultats positifs et encourageants dans la production de cette filière stratégique. La récolte a atteint 126 500 quintaux de différentes variétés de céréales, dont près de 89 000 quintaux de blé dur, plus de 33 000 quintaux d'orge et plus de 4 500 quintaux de blé tendre. Les opérations de moisson-battage ont porté sur une superficie de plus de 7 000 hectares, dont plus de 6 000 hectares de terres irriguées, tandis que le reste est constitué de terres en sec. Ces superficies sont exploitées par plus de 650 professionnels, entre agriculteurs et investisseurs activant dans cette filière. Plusieurs facteurs ont contribué à ces résultats, notamment les conditions climatiques favorables, particulièrement les précipitations enregistrées durant la campagne agricole, ainsi que les opérations d'irrigation réalisées grâce à des équipements et matériels modernes. L'accompagnement continu assuré par la DSA, en coordination avec les différents partenaires du secteur, a également contribué à l'amélioration des performances enregistrées dans cette filière. Dans le même contexte, les silos de la Coopérative des céréales et des légumes secs

Plusieurs facteurs ont contribué à ces résultats, notamment les conditions climatiques favorables, particulièrement les précipitations enregistrées durant la campagne agricole, ainsi que les opérations d'irrigation réalisées grâce à des équipements et matériels modernes.



(CCLS) ont réceptionné plus de 89 000 quintaux de céréales issues de la récolte de cette campagne, soit une hausse notable par rapport à la campagne précédente, durant laquelle la coopérative avait collecté environ 53 000 quintaux. Les mesures et facilités accordées aux producteurs et aux agriculteurs ont également contribué à renforcer l'opération de

collecte et de stockage de la récolte, notamment grâce à la mise en place de points de collecte de proximité dans plusieurs communes. Cette initiative a encouragé les producteurs à acheminer leurs récoltes vers la coopérative. Afin de maintenir cette dynamique positive dans la production céréalière, la DSA, en coordination avec les différents partenaires,

poursuit ses préparatifs en prévision de la prochaine campagne de labour et de semis. Ces préparatifs portent notamment sur les différents aspects susceptibles de garantir une bonne préparation des terres et un démarrage réussi de la campagne, ainsi que sur la poursuite de l'accompagnement des professionnels du secteur, selon la même source.

Souk Ahras

13 nouvelles spécialités de formation à la session d'octobre

L'offre de formation s'est enrichie, dans la wilaya de Souk Ahras, de 13 nouvelles spécialités devant être dispensées dès la rentrée de la formation professionnelle prévue le 4 octobre, a-t-on indiqué, mardi, à la direction de la formation et de l'enseignement professionnels. Le chef du service du suivi de la formation, Brahim Hadji, a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit des spécia-

lités «assistant bancaire», «maintenance ferroviaire», «exploitation des barrages», exploitation des réseaux d'alimentation en eau potable», «culture de plantes stratégiques», «recyclage des déchets organiques», «culture du safran», «tourisme», «entretien des piscines», «agent de sécurité et de prévention sur les chantiers de construction», «peinture» et «tissage». L'intégration de ces spécialités dispensées dans 13 structures du secteur dans les communes de Souk Ahras, de Sedrata,

de Taoura, de Targuelt et de Heddada, s'inscrit, selon la même source, dans le cadre de «l'attention constante portée aux spécialisations prioritaires qui correspondent aux exigences du marché du travail et répondent aux besoins du secteur économique ainsi qu'aux aspirations des demandeurs de formation». Des spécialités qui offrent, a-t-on affirmé, «davantage d'opportunités d'emploi et de création d'entreprises, ce qui contribue à générer de la richesse économique et à

créer de nouveaux postes de travail. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels compte, dans la wilaya de Souk Ahras, 23 établissements de formation d'une capacité d'accueil estimée à 5.075 places dans les différents types d'établissements, dont 16 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), 4 instituts nationaux spécialisés (INSFP), 2 annexes de formation professionnelle et 1 établissement privé agréé, a-t-on rappelé.

Nâama

Lancement des travaux d'aménagement des lotissements sociaux

Des travaux d'aménagement de plusieurs lotissements sociaux destinés à la construction individuelle ont été lancés dans les communes de Nâama et de Mecheria, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction (DUAC). Les travaux d'aménagement concernent des lotissements sociaux totalisant 6.140 lots de terrain, pour lesquels une enveloppe financière globale de

plus de 200 millions de dinars a été mobilisée, a-t-on indiqué. Ils portent notamment sur la réalisation du réseau de voirie secondaire, ainsi que sur l'évacuation et le drainage des eaux pluviales, afin de protéger les zones d'habitation contre les risques d'inondations, a précisé le directeur du secteur dans la wilaya de Nâama, Belaïmeche Mebarek. Par ailleurs, la mise en œuvre du programme de raccordement des lotissements sociaux à travers les différentes communes de la wi-

laya aux réseaux d'électricité et de gaz se poursuit. Ce programme est pris en charge par la société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya, relevant du groupe Sonelgaz. Il comprend la réalisation de lignes électriques de moyenne et basse tension, ainsi que de transformateurs électriques, avec une longueur totale du réseau électrique dépassant 100 km, tandis que le réseau de gaz naturel s'étend sur plus de 90 km, selon le responsable. M. Belaïmeche a également indiqué que la

plupart des projets d'aménagement des lotissements sociaux à travers la wilaya, qui comptent plus de 12.000 lots destinés à la construction individuelle, enregistrent des «phases avancées des travaux». Les travaux sont, par ailleurs, achevés dans certains lotissements, notamment en ce qui concerne leur raccordement aux réseaux principaux et secondaires d'alimentation en eau potable et d'assainissement, ainsi que la réalisation des voiries et d'autres travaux d'aménagement.

Illizi

Une offre de 1.345 postes pour la prochaine session de formation

Une offre de 1.345 places pédagogiques, réparties sur 85 spécialités, est proposée dans la wilaya d'Illizi en prévision de la prochaine session de la formation, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Cette offre englobe 980 postes dans la formation diplômante et 365 autres dans la formation qualifiante, répartis entre les différents modes et structures de formation, a précisé à l'APS, le directeur de wilaya du secteur, Youcef Hemdani. Ainsi, 480 places sont réservées à la formation résidentielle, 170 à l'apprentissage, 180 aux cours du soir, tandis que 20 postes sont prévus pour la formation passerelle, 70 pour les bénéficiaires de l'allocation chômage et 60 postes pour la formation en milieu rural. S'agissant de la formation sanctionnée d'un certificat de qualification, 80 places sont dédiées à la formation qualifiante et 45 à la formation dans les établissements pénitentiaires, auxquels s'ajoutent 90 postes destinés aux bénéficiaires de l'allocation chômage, 30 autres à la femme au foyer et 120 postes pour la formation en milieu rural. Dans le cadre de la diversification de la nomenclature de formation, dix (10) nouvelles spécialités ont été introduites en prévision de la prochaine session, couvrant plusieurs domaines tels que le génie-civil, la gestion et la production de voyages touristiques, la gestion des stocks et la logistique, le jardinage, l'installation et la maintenance des systèmes d'alarme et de vidéosurveillance, l'installation et la maintenance de panneaux photovoltaïques, l'entretien des véhicules légers, ainsi que le maquillage et la manucure, selon les données du secteur.

MALADIE DE CROHN

Une inflammation chronique aux causes multiples

Pourquoi l'intestin s'enflamme-t-il ? La question reste encore sans réponse unique. La maladie de Crohn peut toucher différentes parties du tube digestif et provoquer douleurs abdominales, diarrhées persistantes, fatigue importante et, dans les formes les plus sévères, des complications telles que des fistules, des abcès ou des sténoses intestinales.



Et si une inflammation invisible pouvait bouleverser durablement la vie d'une personne ? Douleurs abdominales, diarrhées répétées, fatigue intense : autant de symptômes qui peuvent révéler une maladie de Crohn. Celle-ci s'installe souvent de manière imprévisible et évolue par poussées, faisant de chaque journée une nouvelle incertitude. Cette maladie inflammatoire chronique de l'intestin ne résulte pourtant ni d'une cause unique ni d'un simple problème alimentaire. Derrière l'inflammation se trouve un mécanisme complexe, où se croisent prédisposition génétique, dérèglement du système immunitaire, microbiote intestinal et facteurs environnementaux. Malgré les progrès de la recherche, une question demeure : pourquoi certaines personnes développent-elles cette réaction inflammatoire chronique alors que d'autres, exposées à des facteurs similaires, ne sont-elles pas touchées ? Aujourd'hui, les chercheurs considèrent que la maladie apparaît chez des personnes prédisposées lorsque plusieurs facteurs se combinent. Chez certaines d'entre elles, le système immunitaire réagit de manière excessive aux éléments présents dans l'intestin, notamment au microbiote, entraînant une inflammation persistante. L'alimentation et certains facteurs liés au mode de vie

font également l'objet de recherches, mais il serait réducteur d'affirmer qu'un aliment précis ou le stress constitue, à lui seul, la cause de la maladie de Crohn. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), agence spécialisée de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), étudie notamment les liens entre environnement, alimentation et maladies chroniques. Les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin constituent aujourd'hui un problème de santé croissant dans plusieurs régions du monde, même si l'OMS ne publie pas actuellement d'estimation mondiale spécifique et récente du nombre de personnes atteintes de la maladie de Crohn. La question de la surveillance est également importante chez les patients présentant une atteinte colique chronique. Elle doit notamment tenir compte du risque de certaines complications à long terme, dont le cancer colorectal dans certaines situations. Selon les estimations mondiales du CIRC pour 2024, environ deux millions de nouveaux cas de cancer colorectal ont été diagnostiqués dans le monde et près de 918 000 décès lui ont été attribués. Ces chiffres concernent l'ensemble de la population et non les personnes atteintes de Crohn. Ils illustrent néanmoins l'importance de la prévention, du suivi médical et du dépistage des maladies intestinales.

Sur le terrain de la prévention, la prudence reste de mise. Il n'existe pas aujourd'hui de méthode permettant d'empêcher avec certitude l'apparition de la maladie de Crohn. En revanche, certaines mesures peuvent contribuer à préserver l'état général et à limiter les complications. L'alimentation occupe notamment une place importante dans la prise en charge : une alimentation équilibrée et adaptée aux besoins du patient permet de prévenir ou de corriger certaines carences et de maintenir un état nutritionnel satisfaisant. Il n'existe cependant pas de régime alimentaire universel capable de prévenir ou de guérir Crohn. Les besoins varient selon la localisation de l'inflammation, les symptômes et la période de poussée ou de rémission. Le tabagisme constitue également un facteur à prendre en compte, puisqu'il est associé à une évolution plus défavorable de la maladie. La prise en charge repose ainsi sur une approche personnalisée associant suivi médical, alimentation adaptée et réduction des facteurs de risque connus. Pour les chercheurs, l'enjeu reste désormais de mieux comprendre les interactions entre génétique, immunité, microbiote et environnement afin d'améliorer la prévention, le diagnostic et les traitements de cette maladie chronique.

R.S.

Accidents de la route

7 décès et 238 blessés en 24 heures

Sept (7) personnes sont décédées et 238 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, mercredi, un bilan de la Protection civile. «Durant la période allant du 29 au 30 septembre courant, les unités de la Protection civile ont effectué 206 interventions, suite aux accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays, ayant causé le décès de 7 personnes et des blessures à 238 autres», précise la même source. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 54 interventions ayant permis de sauver 9 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 44 autres et d'évacuer une personne, ajoute la même source.

En outre, les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Annaba ont procédé à l'extinction de 2 incendies urbains ayant causé des brûlures de 1er degré à une personne et des gênes respiratoires à trois autres. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile a procédé à l'extinction de 13 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

S'agissant des dernières intempéries, les secours sont intervenus pour le sauvetage de 7 personnes à Tamanrasset et d'une autre à Djanet, conclut le bilan, déplorant, cependant, le repêchage d'un enfant de 12 ans emporté par les eaux de l'oued «Outoul», commune et daïra de Tamanrasset.

POLLUTION À L'OZONE

Plus d'un tiers de la population mondiale exposée à des niveaux dangereux

Les vagues de chaleur et les incendies de forêt, conjugués aux émissions d'origine humaine, ont exposé cette année plus d'un tiers (34 %) de la population mondiale à des niveaux extrêmement élevés de pollution à l'ozone, selon un rapport du service européen Copernicus. L'Asie a été la région la plus affectée avec 53 % de la population exposés à des niveaux «extrêmement élevés» sur les huit premiers mois de 2026, montre l'analyse menée par le service de

surveillance de l'atmosphère de Copernicus (CAMS) de l'Union européenne, publiée mercredi. En Amérique du Nord, deux tiers de la population ont été exposés à une qualité de l'air «mauvaise» ou «très mauvaise», contre 45% en Europe, indique Copernicus qui s'est fondé sur des observations satellitaires au sol couplées à une modélisation atmosphérique. Au niveau mondial, en plus des 34 % exposés à une qualité de l'air «extrêmement mauvaise», 17 % ont respiré un air «très mauvais». Au total, seulement 5 % de la population mondiale ont été exposés à des niveaux d'ozone «bons» et 15

% à des conditions «acceptables», indique le rapport, mettant en évidence le lien étroit entre le changement climatique et la pollution de l'air. L'ozone est un polluant secondaire qui apparaît à la suite de réactions chimiques dans l'atmosphère. Il se forme principalement à partir d'oxydes d'azote (NOx), émis notamment par le trafic routier et maritime, l'industrie et les incendies, ainsi que de composés organiques volatils (COV), issus notamment des activités industrielles et de la combustion. Et c'est sous l'action des rayons UV du soleil que ces gaz réagissent chimiquement pour former l'ozone. Les niveaux

élevés d'ozone observés cette année ont été alimentés en partie par des vagues de chaleur record et des incendies de forêt ayant ravagé l'Europe et l'Amérique du Nord, se propageant bien au-delà de leurs régions d'origine et soulignant ainsi comment le changement climatique peut aggraver la pollution atmosphérique. L'ozone peut pénétrer profondément dans l'appareil respiratoire, provoquant toux, sensation de brûlure dans les yeux ou essoufflement et pouvant aggraver les crises d'asthme ou les symptômes de personnes souffrant de maladies respiratoires.

MÉTÉO

L'ouragan Polo atteint le Pacifique mexicain

L'ouragan Polo a atteint le Pacifique mexicain, où l'électricité a été coupée et certaines rues ont été inondées, sans toutefois faire de victimes, selon des sources locales. Les villages du littoral pacifique au Mexique ont résisté au passage de l'ouragan, qui a touché terre dans la nuit de lundi à mardi comme ouragan 3 sur 5 de l'échelle de Saffir-Simpson, avec des vents allant jusqu'à 175 km/h.

Il a frappé l'Etat de Basse-Californie du Sud, où les autorités n'ont pour l'instant pas signalé de décès. A Puerto San Carlos, village d'environ 6.000 habitants qui vit principalement du tourisme, des maisons modestes, certaines en parpaings, d'autres en bois avec un toit en tôle, sont restées debout au milieu des rafales de vent accompagnées de sifflements. L'électricité a été coupée et certaines rues ont été inondées après la rupture d'une digue construite à la hâte contre les assauts de la mer. Si la Basse-Californie du Sud est traditionnellement l'une des zones du Mexique les plus exposées aux cyclones tropicaux, les habitants redoutaient un ouragan violent, dans une année marquée par le phénomène El Niño qui réchauffe les eaux de surface. Le gouverneur de cet état, Victor Castro, a indiqué qu'environ 700 personnes avaient rejoint les abris aménagés dans tout l'Etat.

AFRIQUE DU SUD

Le président annonce des mesures après une série de meurtres de femmes

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a annoncé la mise en œuvre de plusieurs mesures à l'échelle nationale pour protéger les femmes, après une série de meurtres qui a suscité un effroi national. Les corps de 11 femmes assassinées ont été retrouvés depuis la mi-juillet à Ekurhuleni, à l'est de Johannesburg, suscitant l'inquiétude et l'indignation dans le pays. Le dernier cadavre a été découvert le 27 septembre dans la brousse. La veille, le corps d'une femme avait été retrouvé près d'un cimetière dans la même municipalité. «La nation est en colère. Les femmes d'Afrique du Sud sont en colère. Leur colère est justifiée. Je partage cette colère», a déclaré M. Ramaphosa dans une allocution nationale, mardi. «Il y a, de manière compréhensible, une peur largement répandue que la découverte de ces femmes dans un périmètre restreint puisse être l'œuvre d'un seul auteur», a-t-il commenté. «A ce stade, la police n'a pas trouvé de preuve établissant que ces meurtres ont été commis par un seul auteur», a assuré le président sud-africain.

EL NINO

Des millions d'enfants menacés en Amérique latine

Un rapport du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) estime que 25,8 millions d'enfants et d'adolescents latino-américains «font face à des risques croissants» en raison de la sécheresse ou des pluies accrues liées à El Nino.



Des millions d'enfants et d'adolescents d'Amérique latine sont menacés par les sécheresses et les inondations provoquées par un phénomène El Nino qui s'annonce exceptionnel, a alerté mercredi l'Unicef.

Ce phénomène naturel, déclaré en juin, est en passe de devenir le plus intense jamais enregistré et s'ajoute au changement climatique causé par les activités humaines, dopant les événements météorologiques extrêmes. Son pic est attendu entre octobre et décembre.

Un rapport du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) estime que 25,8 millions d'enfants et d'adolescents latino-américains «font face à des risques croissants» en raison de la sécheresse ou des pluies accrues liées à El Nino.

«Les effets d'El Nino, de plus en plus visibles et sévères, menacent de pousser encore davantage d'enfants et d'adolescents vers des situations de plus grande vulnérabilité et de creuser les inégalités existantes», estime Roberto Benes, directeur de l'Unicef pour l'Amérique latine et les Caraïbes, dans un communiqué. Les conséquences d'El Nino diffèrent selon les régions d'Amérique latine.

Au Guatemala, au Salvador, au Honduras et au Nicaragua, la sécheresse affectera la production agricole, entraînant une insécurité alimentaire et un risque de malnutrition chez les enfants, qui sont déjà confrontés à des difficultés pour accéder à une nourriture suffisante et à l'eau potable. Ailleurs, le risque d'incendies augmente, comme dans certaines régions de Bolivie, de Colombie, du Chili et du Venezuela, tandis que, dans le bassin amazonien, les communautés peuvent se retrouver isolées en raison de la

baisse du niveau des fleuves. Dans les Caraïbes, El Nino pourrait «aggraver les crises prolongées à Cuba et en Haïti», souligne l'Unicef. Parallèlement, sur la côte pacifique du Mexique et de l'Amérique du Sud, l'augmentation des précipitations entraînera un risque accru d'inondations et de dégâts dans les écoles et les infrastructures de santé, ajoute l'organisation. Une seule «tempête de grande magnitude peut provoquer des destructions généralisées et bouleverser la vie de centaines de milliers d'enfants et leurs familles», a souligné M. Benes. Le responsable a appelé à renforcer la préparation, à protéger les services essentiels et à garantir que les enfants reçoivent le soutien dont ils ont besoin. L'Unicef indique avoir demandé 53,8 millions de dollars pour répondre aux situations d'urgence liées à El Nino en Amérique latine, mais n'avoir recueilli au 30 juin que la moitié de ce montant.

Pour tenter de former un gouvernement

Le Parlement roumain **vote** une nouvelle fois

Le Parlement roumain vote mercredi pour désigner un nouveau Premier ministre, mais le risque d'un nouvel échec est élevé, faisant planer la perspective d'élections anticipées. Siegfried Muresan, 45 ans, choisi par le président Nicusor Dan pour prendre la tête du gouvernement après l'échec de ses deux autres candidats -- dont l'un a renoncé avant même le vote au Parlement --, a promis de former un gouvernement pro-euro-

péen doté «d'un ambitieux programme de réformes». Le député libéral au Parlement européen ne peut toutefois compter que sur 170 voix, loin des 233 nécessaires pour être investi. Le Parti social-démocrate (PSD), formation de centre gauche et premier parti du pays avec 129 sièges, refuse en effet de le soutenir, réclamant qu'un membre de ses rangs soit désigné comme Premier ministre. L'impasse politique actuelle trouve son origine dans une alliance inédite

entre le PSD et le parti d'extrême droite AUR début mai pour renverser le gouvernement pro-UE d'Ilie Bolojan. Membre de la coalition au gouvernement, le PSD en avait claqué la porte à la mi-avril pour protester contre les mesures d'austérité introduites par M. Bolojan, afin de réduire le déficit budgétaire du pays, le plus important de l'Union européenne. Depuis, Ilie Bolojan gère les affaires courantes faute de successeur.

RAPPORT

Le réchauffement des océans polaires menace les infrastructures et la biodiversité

Le changement climatique transforme rapidement les océans polaires, menaçant les infrastructures humaines exposées à l'érosion marine ainsi que les espèces dépendantes de la banquise pour leur survie, prévient un rapport publié mercredi. «Le message est très clair. L'océan est en train de changer rapidement», a déclaré Pierre Bahurel, directeur général de Mercator Océan International, lors d'une conférence de presse. Le 10e rapport annuel sur les océans du service européen Copernicus Marine dépeint des océans en pleine transformation, entre les vagues de chaleur en mer Méditerranée et en mer Noire, l'acidification de l'eau ou le blanchiment des coraux. Certains des effets les plus marquants du réchauffement climatique se produisent dans les océans polaires, qui couvrent un cinquième de la surface océanique mondiale. La température de surface de l'océan arctique a ainsi augmenté de 4,2 C entre 1982 et 2024, soit environ 1 C par décennie. En comparaison, l'océan mondial s'est réchauffé de 0,12 C par décennie sur la même période. Des températures encore plus rapides ont été relevées dans certaines parties de l'Arctique, comme la mer de Kara, qui borde la Russie, où la température de l'eau de surface a augmenté de 6,7 C en 40 ans. Ce réchauffement accéléré de l'Arctique a provoqué une fonte de la banquise, qui a vu sa surface se réduire de 17% en 42 ans. Tous les dix ans, la banquise perd 490.000 km², soit à peu près la surface de l'Espagne. Cette fonte de la banquise, associée au dégel du pergélisol qui provoque un affaissement des sols, expose les côtes à l'action des vagues et à l'érosion marine. «Environ 60% des infrastructures côtières de l'Arctique sont déjà vulnérables (...) à l'érosion et à la montée du niveau de la mer», a souligné Karina von Schuckmann, océanographe chez Mercator Ocean International. Au pôle Sud, la fonte de la glace de mer menace les populations de manchots. Le retrait de la banquise à des niveaux records en 2022 a ainsi coïncidé avec des échecs massifs de reproduction de ces oiseaux de mer. Leurs poussins se noient ou meurent de froid s'ils tombent dans l'eau glacée trop tôt, à cause de la fonte de la glace de mer. Plus de 90% des colonies de manchots empereurs pourraient être quasi éteintes d'ici 2100 si les taux actuels de fonte de la banquise persistaient, selon des modélisations.

EQUIPE NATIONALE

Les Verts gagnent des points, mais inquiètent dans le jeu

Quatre points sur six possibles : sur le papier, le bilan de Brahim Hemdani pour ses deux premières sorties à la tête de la sélection nationale est loin d'être mauvais. Les Verts ont d'abord dominé la Zambie à Tizi-Ouzou (3-1), avant d'aller chercher un nul à Bujumbura face au Burundi (2-2). Un résultat qui permet à l'Algérie de rester bien placée dans son groupe et de poursuivre sa route vers la CAN-2027 avec une certaine marge de sécurité.



Mais au-delà des chiffres, le contenu livré lors de ces deux rencontres laisse beaucoup plus perplexe. La nouvelle sélection de Hemdani peine encore à trouver son équilibre, avec un jeu irrégulier, trop de déchets techniques et surtout des erreurs individuelles qui auraient pu avoir des conséquences bien plus lourdes. Si les Verts ont réussi à éviter le pire grâce à leurs ressources offensives, ils ne pourront pas indéfiniment compter sur leur capacité à revenir dans les matches pour masquer leurs insuffisances. Contre la Zambie, les premiers avertissements étaient déjà perceptibles. Après une entame relativement maîtrisée, l'Algérie a vu son adversaire revenir au score sur une erreur de Mastil. Le gardien n'a pas dégagé la sérénité nécessaire et a contribué à remettre les Chipolopolo dans la partie. Les Verts ont toutefois eu le mérite de réagir rapidement. Maza, particulièrement inspiré, et Hadj Moussa, entré avec beaucoup d'impact, ont alors permis à l'équipe de retrouver davantage de percussion et de faire la différence pour s'imposer finalement 3-1. Le scénario de Bujumbura a cependant confirmé que les problèmes étaient plus profonds qu'un simple accident de parcours.

Une défense qui inquiète, des choix à revoir

Face au Burundi, les erreurs se sont multipliées

dès les premières minutes. En moins d'un quart d'heure, les Hironnelles ont profité de deux grosses approximations pour prendre deux buts d'avance. Mastil s'est encore retrouvé au centre des critiques après une nouvelle intervention peu rassurante, alors que Bensebaïni, pourtant habitué à ce genre de rendez-vous et censé apporter son expérience à l'arrière-garde, a également commis une erreur inhabituelle. Une équipe comme l'Algérie ne peut se permettre de concéder de tels cadeaux, surtout dans un match à l'extérieur où la moindre approximation peut changer complètement la physionomie d'une rencontre. Obligés de courir derrière le score, les coéquipiers de Maza ont dû puiser dans leurs ressources pour revenir à hauteur des Burundais. Belloumi puis Boulbina ont permis aux Verts de sauver un point, mais cette réaction ne doit pas faire oublier les nombreuses lacunes affichées durant la rencontre. Hemdani a évoqué les conditions particulières entourant le déplacement à Bujumbura ainsi que les difficultés rencontrées par ses joueurs pour entrer dans le match. Ces circonstances peuvent expliquer en partie la mauvaise entame, mais elles ne sauraient tout justifier. Le sélectionneur doit également assumer sa part de responsabilité dans cette période de transition. L'organisation collective, les choix de départ, les associations et la capacité à corriger les déséquilibres en cours de match font partie des dossiers qui lui incombent directe-

ment. Le chantier apparaît particulièrement important dans le secteur défensif. L'arrière-garde manque encore d'automatismes et de constance, alors que le poste de gardien est devenu une véritable interrogation après les deux prestations de Mastil. Dans une équipe appelée à jouer des rencontres de plus en plus exigeantes, la présence d'un portier rassurant constitue une nécessité. Le retour de Lucas Zidane, désormais débarrassé de sa suspension de deux matches, pourrait ainsi offrir une alternative importante au sélectionneur. Hemdani devra donc profiter de la prochaine fenêtre internationale pour remettre de l'ordre et accélérer la construction de son équipe. Le match amical contre le Niger, le 6 octobre à Tizi-Ouzou, représente à ce titre une occasion idéale pour poursuivre la revue d'effectif, essayer d'autres solutions et corriger les lacunes apparues lors des deux premières journées. Le nouveau sélectionneur a certes réussi son entrée sur le plan comptable. Mais dans le jeu, beaucoup reste encore à construire. Les Verts ont pris quatre points, sans encore donner suffisamment de garanties. La prochaine étape sera justement de transformer ces résultats encourageants en véritables certitudes collectives.

H.M.



Brahim Hemdani :

«On voit le verre à moitié plein»

Le sélectionneur national Brahim Hemdani est revenu sur la réaction de ses joueurs après le match nul concédé face au Burundi (2-2), mardi à Bujumbura. Un résultat qui laisse forcément quelques regrets, mais que le technicien algérien considère finalement comme acceptable au regard du scénario de la rencontre. L'équipe nationale algérienne a connu une entame particulièrement difficile face aux Burundais. Menés de deux buts après seulement douze minutes de jeu, les Verts ont dû courir derrière le score pendant une grande partie de la rencontre avant de parvenir à revenir à hauteur de leur adversaire. En conférence de presse d'après-match, Brahim Hemdani n'a pas cherché à minimiser les difficultés rencontrées par son équipe. Le sélectionneur algérien a notamment reconnu que ses joueurs n'avaient pas suffisamment bien débuté la rencontre. «Nous ne sommes pas bien entrés dans le match. Nous avons encaissé deux buts qui ont été difficiles pour notre moral, et qui auraient pu être évités», a déclaré le technicien. Malgré cette entame ratée, Hemdani a tenu à mettre en avant la capacité de réaction de ses hommes. Après avoir réduit l'écart avant la pause grâce à Belloumi, les Verts ont finalement égalisé en seconde période sur un superbe coup franc de Boulbina. «Le plus important, c'est que nous sommes revenus de loin. Le Burundi a joué toutes ses cartes», a poursuivi le sélectionneur national. Une manière pour Hemdani de souligner le caractère particulier de cette rencontre, alors que les conditions de jeu, notamment l'humidité et l'état de la pelouse synthétique, ont également compliqué la tâche des Algériens.

Au terme d'une rencontre où les Verts ont longtemps dominé sans parvenir à concrétiser leurs occasions, le sélectionneur retient donc surtout le point obtenu à l'extérieur. «Le seul point positif, c'est le point du match nul. Ce point reste satisfaisant au vu du déroulement de la rencontre», a conclu Hemdani.

La Zambie domine le Togo

L'équipe zambienne de football s'est imposée face à son homologue togolaise 2-0, en match disputé mardi soir au stade Levy Mwanawasa à Ndola, pour le compte de la 2e journée (Gr.I) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-

2027. Les «Chipolopolo» ont ouvert la marque dès la 3e minute de jeu grâce à Albert Kangwanda. Dans le temps additionnel, Eliya Mandanji a mis définitivement les siens à l'abri (90'+5). A l'issue de cette deuxième journée, l'Algérie s'empare de la tête du classement avec 4 points, devant la Zambie et le Togo qui comptent 3 points chacun, alors que

le Burundi ferme la marche avec un seul point. Les qualifications reprendront en novembre prochain (9-17 novembre), avec le déroulement des troisième et quatrième journées. L'Algérie recevra le Togo avant de se déplacer à Lomé pour défier le même adversaire.

Cyclisme

La 19e édition du Grand Prix d'Alger réunira 20 formations de 15 pays

La 19e édition du Grand Prix cycliste international de la ville d'Alger, prévue du 3 au 9 octobre, réunira 20 formations issues de 15 pays. Cette compétition, inscrite au calendrier de l'UCI Africa Tour (catégorie 2.2), s'impose comme un rendez-vous incontournable selon Kheirredine Barbari, président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Présenté lors d'une conférence de presse aux côtés de Mohamed Amine Saad, Directeur de la jeu-

nesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger, et de Daoud Messaoud, président de la Ligue cycliste algéroise, l'événement propose un parcours total de 605 km répartis sur trois grands temps forts. L'ouverture sera marquée le 3 octobre par la Classique Djamaa El Djazair, organisée sous forme de boucle fermée autour de la grande mosquée. Le Grand Prix international se déroulera ensuite à travers plusieurs étapes, reliant notamment Rouiba à Zemmouri, puis Bab El Oued à Zeralda en

passant par Tipasa, avant un circuit fermé tracé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah. La clôture de la manifestation aura lieu le 9 octobre avec la Classique de la capitale, une course en boucle urbaine traversant des sites emblématiques tels que le boulevard Zighoud-Youcef, la place des Martyrs et le boulevard Che-Guevara. Côté participation, l'Algérie sera représentée par six formations, dont deux équipes continentales à l'instar de Madar Pro Cycling Team, ainsi que le

MC Alger, Majd El Guerrara et le Club cycliste de Khemis Miliana. Sept sélections nationales, représentant Oman, la Tunisie, le Cameroun, le Bénin, l'Éthiopie, le Mali et l'Arabie saoudite, prendront également le départ aux côtés de formations étrangères habituées des routes algériennes comme la Global Cycling Team des Pays-Bas, l'équipe allemande Embrace The World Team, la formation belge Tarteletto-Isorex et l'équipe lituanienne Energus Cycling Team.

PORTUGAL

Ronaldo et son sélectionneur se réconcilient

«La bouderie de Cristiano Ronaldo est passée». Selon la presse portugaise, dont O Jogo qui titre un article de cette manière, le psychodrame autour de la star du Portugal a trouvé une issue heureuse, mardi soir. Vexé de s'être échauffé sans être entré en jeu lors de la victoire en Norvège (1-2), dimanche, l'attaquant d'Al-Nassr ne s'est pas entraîné mardi. Faisant naître un état de crise autour de la Seleção, désormais entraînée par Jorge Jesus.



L'ancien joueur de Manchester United et du Real Madrid lui aurait reproché de ne pas avoir tenu sa promesse de le faire entrer en jeu lors des 30 dernières minutes. Les deux hommes se sont rencontrés tard dans la soirée pour mettre les choses à plat dans l'hôtel de la sélection à Malmö (Suède) où elle prépare le prochain match contre le Danemark, jeudi (20h45) en Ligue des Nations. Selon A Bola, la conversation «s'est bien déroulée et a laissé une impression positive, susceptible d'apaiser les tensions qui règnent depuis le match contre la Norvège».

Après la belle victoire en Norvège, Jorge Jesus avait justifié le fait de ne pas avoir fait entrer en

jeu le quintuple Ballon d'or, qu'il avait déjà remplacé lors du match précédent face au pays de Galles (1-0). «J'avais convenu avec lui qu'il entrerait pour la dernière demi-heure mais le scénario du match ne l'imposait pas», avait-il expliqué.

Le président de la Fédération a bouleversé ses plans

«Gonçalo Ramos jouait bien, il a marqué, un autre but lui a été refusé, et j'ai estimé que ce n'était pas le bon moment pour le remplacer. Il (Ronaldo) était en pleine forme et pouvait jouer aussi longtemps que je le souhaitais. Il fallait faire entrer un autre joueur pour assurer l'équilibre et le résultat. Ça ne signifie pas qu'il est écarté, bien au contraire. Peut-être qu'il jouera contre le Danemark.»

Très énervé, CR7 n'avait pas participé aux célébrations avec ses partenaires à l'issue du match. Mardi, il s'est bien présenté sur le terrain pour la séance d'entraînement à laquelle il n'a finalement pas pris part avant de retourner à l'hôtel pour faire des exercices en salle de sport. Face à cette situation explosive, Pedro Proença, président de la Fédération portugaise de football qui devait assister au match du Portugal Espoirs aux Açores, a changé ses plans pour prendre la direction de la Scandinavie et apaiser le climat. Le dirigeant a débarqué au Danemark à 2h40 de la nuit par un vol privé afin de régler cette crise interne à l'équipe nationale. Mais, la discussion entre la star et son sélectionneur quelques heures plus tôt a, semble-t-il, fait revenir un calme apparent.

Liverpool FC

Un prodige mexicain de 17 ans ciblé

Liverpool suit de près le jeune Mexicain Mora, alors qu'il se rapproche d'un possible transfert en Europe l'été prochain. Le milieu offensif de 17 ans suscite un vif intérêt de la part de plusieurs des plus grands clubs du continent. Le club de Premier League surveille activement sa progression au Club Tijuana. Selon Football

Insider, un transfert en janvier est considéré comme difficile, ce qui signifie qu'un départ l'été est bien plus probable. Le club de Liga MX prévoirait de se séparer de son joueur vedette à la fin de la saison actuelle. Ce calendrier donne à Liverpool l'occasion de planifier soigneusement son approche pour l'adolescent.

Les performances impressionnantes de Mora l'ont placé en bonne position sur les radars des plus grands clubs européens. Le Real Madrid, Barcelone, le Paris Saint-Germain et le Bayern Munich suivraient tous le talentueux milieu de

terrain. Liverpool pourrait faire face à une concurrence considérable s'il décide d'intensifier sa poursuite dans les mois à venir. Le club suit Mora depuis son émergence à Tijuana, mais sa réputation grandissante signifie qu'il n'est pas le seul à l'admirer. L'adolescent a réalisé un début de campagne de Liga MX remarquablement solide. Il a déjà inscrit cinq buts et délivré une passe décisive en seulement sept apparitions avec son club formateur.

SÉNÉGAL

Vieira gagne son premier match

Le sélectionneur du Sénégal Patrick Vieira a remporté en Ethiopie (1-0) sa première victoire dans ses nouvelles fonctions, mardi à l'occasion de la 2e journée des qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations. L'ancien du PSG Ibrahim Mbaye a marqué dès la 11e minute pour lancer les Lions de la Teranga, qui restaient sur un nul au Mozambique vendredi (1-1). Les Sénégalais et Mozambicains, avec 4 points chacun, occupent les deux premières places qualificatives, devant le Soudan (3 pts) et l'Ethiopie (0 pt). La journée de mardi a été fatale pour d'autres cadors africains, comme le Nigeria, humilié par la Guinée-Bissau (3-0). Le Cap-vert, révélation du dernier Mondial, a perdu à domicile contre le Rwanda (2-1), alors que le Ghana a chuté à Accra face à la Gambie (4-2) après avoir mené 2 à 0.

LIGUE DES NATIONS

L'Angleterre bat la République Tchèque

Battue par l'Espagne championne du monde samedi, l'Angleterre s'est imposée 2-0 mardi en République tchèque, rapidement réduite à dix, lors de la deuxième journée de Ligue des nations. Les Anglais, défaits samedi à Wembley 3-2 par la Roja, ont décroché leurs trois premiers points dans le groupe 3 grâce à Anthony Gordon (47e) et Harry Kane (69e), déjà buteurs face aux Espagnols. Les Three Lions, troisièmes du Mondial, ont bien été aidés par l'exclusion dès la 23e minute du joueur de l'Olympique Lyonnais Pavel Sulc pour un tacle non maîtrisé sur Elliot Anderson. Les hommes de Thomas Tuchel se déplaceront samedi en Croatie pour tenter de conforter leur deuxième place du groupe, derrière les leaders espagnols, vainqueurs 4-1 des Croates ce mardi à Séville.

COSTA-RICA

La Fédération se sépare de son sélectionneur Batista

La Fédération costaricienne de football a annoncé, mardi, le limogeage de l'entraîneur argentin Fernando «Bocha» Batista, six mois seulement après sa prise de fonctions, à la suite des mauvais résultats enregistrés par sa sélection nationale en Ligue des nations de la CONCACAF. L'instance sportive a indiqué que Batista et son staff technique avaient quitté la sélection après les deux défaites concédées face à Curaçao et à Haïti lors des deux premières journées de la compétition, l'ancien international Bryan Ruiz ayant été appelé à assurer l'intérim. Cette décision intervient après la défaite du Costa Rica (3-4) à domicile face à Curaçao, alors qu'il menait 3-0 à la fin de la première mi-temps, avant de s'incliner face à Haïti (0-2) trois jours plus tard. Le Costa Rica avait atteint les quarts de finale de la Coupe du monde 2014, après s'être qualifié dans un groupe comprenant l'Italie, l'Angleterre et l'Uruguay, mais a connu un recul au cours des dernières années. La sélection costaricienne n'a pas réussi à franchir la phase de groupes lors des deux éditions suivantes du Mondial et n'est pas parvenue à se qualifier pour la Coupe du monde 2026.

ARGENTINE

Scaloni appelle à retirer le maillot de Messi

L'Argentine entrera sur le terrain sans son iconique numéro 10 alors que Scaloni se prépare à ouvrir un nouveau chapitre. L'Albiceleste qui devait affronter la Bolivie en match amical hier soir, pour ce qui marquera son premier test de l'après-Messi. Messi a annoncé sa retraite internationale fin août. Toutefois, le joueur de 39 ans fera officiellement ses adieux lors d'un match d'hommage contre le Bénin au Monumental la semaine prochaine. D'ici là, le célèbre maillot reste sans titulaire. Scaloni n'est pas pressé de désigner un successeur au meilleur buteur de l'histoire du pays. Scaloni a confirmé lors d'une conférence de presse à Cordoba que le maillot légendaire serait temporairement retiré. Le sélectionneur

veut attendre que le capitaine se soit officiellement retiré.

«Nous ne sommes pas obligés de l'attribuer pour ces matches, donc nous ne le donnerons à personne jusqu'au match d'adieu de Leo», a déclaré Scaloni, cité par ESPN. «L'idée est que quelqu'un finisse par le reprendre, étant donné à quel point il est spécial de le porter. Nous n'avons simplement pas encore décidé qui.» Remplacer un homme qui a inscrit 125 buts en sélection est un défi immense, et Scaloni admet que l'équipe doit évoluer. Si la philosophie de base restera la même, le sélectionneur est prêt à tester de nouvelles solutions offensives. «Nous trouverons une façon de jouer différemment», a ajouté le sélectionneur. «C'est à cela

que servent ces matches, à expérimenter. Cela dit, notre style de base repose toujours sur la maîtrise du ballon. A partir de là, nous verrons comment nous adapter.»

Si une grande partie de l'équipe qui s'est inclinée de justesse 1-0 face à l'Espagne en finale de la Coupe du monde sera présente, de nouveaux visages émergent. Des joueurs comme Nico Paz, Roman Vega, Santiago Castro et Valentín Barco devraient avoir l'occasion de jouer pendant cette trêve internationale.



LES MOTS FLÉCHÉS

SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Alger plaide pour une coopération arabe renforcée

La Conférence internationale sur la promotion des éléments du patrimoine inscrits sur les listes de l'UNESCO s'est achevée mardi à Alger par l'adoption d'une série de recommandations visant à renforcer la coopération arabe, harmoniser les efforts de sauvegarde et donner une nouvelle impulsion à la valorisation du patrimoine culturel immatériel.



NASSIM TERKI

La Conférence internationale consacrée à la promotion des éléments du patrimoine inscrits sur les listes de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a pris fin mardi soir à Alger, avec l'adoption d'une série de recommandations destinées à consolider la coopération entre les pays arabes dans la préservation et la valorisation du patrimoine vivant. Organisée par le ministère de la Culture et des Arts, en coordination avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), cette rencontre a réuni des représentants de plusieurs pays arabes, ainsi que des experts et des chercheurs algériens et internationaux.

Au terme des travaux, la commission scientifique a notamment insisté sur la nécessité de rapprocher les politiques et les législations arabes consacrées à la sauvegarde et à la promotion des éléments du patrimoine arabe inscrits sur les listes de l'UNESCO. Cette convergence devrait permettre de renforcer les mécanismes de protection et de favoriser une meilleure coordination entre les différents pays concernés. La coopération et l'échange d'expériences ont également été placés au cœur des recommandations, sous l'égide de l'ALECSO. Dans cette perspective, les participants ont proposé l'élaboration d'une stratégie arabe commune destinée à promouvoir les éléments du patrimoine culturel immatériel, en

s'appuyant sur les recommandations et les propositions formulées à l'issue de la Conférence d'Alger. La commission scientifique a par ailleurs accordé une place importante aux nouveaux médias, appelés à contribuer davantage à la documentation et à la valorisation du patrimoine vivant. Parmi les propositions figure la création d'une plateforme arabe commune dédiée au patrimoine vivant, avec une attention particulière aux défis posés par la numérisation dans ce domaine. Les recommandations portent également sur la dimension économique et sociale du patrimoine. Les participants ont appelé à renforcer sa valorisation et à mieux l'articuler avec les objectifs du développement durable et du tourisme culturel. L'organisation de festivals et d'expositions arabes communs figure parmi les mécanismes proposés pour donner davantage de visibilité aux éléments du patrimoine inscrits auprès de l'UNESCO. La conférence a, en outre, souligné l'intérêt des données et des ressources de terrain réunies lors de la préparation des dossiers de candidature arabes auprès de l'UNESCO. Ces matériaux pourraient être davantage exploités pour faire connaître les éléments inscrits, notamment à travers des publications scientifiques, des films promotionnels et des affiches. Au-delà de la promotion des éléments déjà inscrits, les participants ont recommandé de s'appuyer sur ces derniers pour contribuer à une sensibilisation plus large au patrimoine culturel immatériel dans son ensemble. La protection du patrimoine vivant a constitué un

autre volet important des recommandations. Les participants ont insisté sur la nécessité de préserver les éléments patrimoniaux contre la dénaturation, la falsification et toute exploitation illicite, tout en respectant les spécificités des communautés qui en sont les dépositaires. À ce titre, ils ont préconisé l'élaboration d'un code d'éthique encadrant ces pratiques. Ils ont également appelé à soutenir les centres d'interprétation et les institutions culturelles concernées par le patrimoine vivant afin de leur permettre de renforcer leurs missions scientifique, éducative et de promotion. La commission scientifique a aussi recommandé la publication des travaux et des recommandations de la conférence dans une édition scientifique indexée, qui serait accessible aux chercheurs et aux institutions spécialisées. Elle a, dans le même temps, proposé d'étudier la possibilité de faire de cette rencontre une manifestation scientifique périodique et permanente, organisée en Algérie. Enfin, afin d'encourager l'engagement des acteurs de terrain, les participants ont proposé l'institution d'un prix arabe destiné aux organisations non gouvernementales (ONG) qui contribuent à la sauvegarde, à la préservation, à la documentation et à la promotion du patrimoine culturel immatériel. À travers l'ensemble de ces recommandations, la Conférence d'Alger a ainsi mis l'accent sur la nécessité d'une action arabe concertée, associant protection, documentation, recherche, transmission et valorisation du patrimoine vivant.

COOPÉRATION CULTURELLE

L'Algérie et la Russie renforcent leur partenariat à l'horizon 2030

En marge de sa participation au 12e Forum international des cultures unies de Saint-Petersbourg, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, s'est entretenue avec son homologue russe, Olga Lioubimova. Cette rencontre bilatérale a été marquée par la signature d'un programme exécutif de coopération entre les deux ministères, couvrant la période allant jusqu'à 2030.

Ce nouveau cadre institutionnel doit permettre de concrétiser des projets et des programmes communs dans plusieurs domaines culturels et artistiques. La formation artistique, le cinéma, le théâtre, la musique et le patrimoine figurent parmi les principaux secteurs concernés. Le programme prévoit également l'organisation de manifestations ainsi que de journées culturelles réciproques. Pour les deux parties, la signature de ce programme constitue une nouvelle étape dans le développement des relations algéro-russes. Elle traduit une volonté commune de renforcer la coordination et l'action conjointe, mais aussi de multiplier les échanges entre les institutions et les acteurs culturels et artistiques des deux pays.

Le cinéma au cœur des échanges

Les discussions entre Malika Bendouda et Olga Lioubimova ont porté sur les moyens de consolider les relations culturelles et artistiques bilatérales et d'élargir les perspectives de partenariat. L'accent a notamment été mis sur la poursuite de la coopération dans le cinéma, le théâtre et la musique, ainsi que dans les domaines de la formation artistique et académique. Le volet cinématographique a fait l'objet d'une attention particulière. Les deux responsables ont évoqué les perspectives de développement de cette coopération, notamment à travers la formation, l'échange d'expertises et de compétences spécialisées, ainsi que la production de films documentaires. Les deux parties ont également abordé la préparation de la célébration, en 2027, du 65e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Russie.

Un héritage dans la formation artistique

Au cours de cette rencontre, la ministre algérienne de la Culture et des Arts a souligné la profondeur du legs commun entre les deux pays dans le domaine de la formation culturelle et artistique. Elle a rappelé que de nombreuses élites algériennes avaient été formées en Russie et occupent aujourd'hui une place importante dans plusieurs disciplines, notamment le théâtre, la musique et les arts. Ces compétences contribuent à leur tour à la formation des nouvelles générations en Algérie, illustrant la continuité des échanges établis entre les deux pays dans le domaine culturel et artistique. De son côté, la ministre russe de la Culture a salué la participation des enfants cadets de la culture algériens au forum culturel consacré aux enfants, organisé en août dernier à Moscou. Selon la même source, Olga Lioubimova a estimé que cette participation contribue au rapprochement entre les deux pays. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la participation de Malika Bendouda à la 12e session du Forum international des cultures unies de Saint-Petersbourg, organisée du 23 au 27 septembre. La signature du programme exécutif à l'horizon 2030 vient ainsi donner un cadre institutionnel à la poursuite des échanges et des projets communs entre les deux secteurs culturels.

Rédaction Culturelle

Une tragédie sociale au cœur des marges industrielles d'Alexandrie

La Cinémathèque de Béjaïa a accueilli lundi soir la projection de *The Settlement* (Al Mosta'mara), premier long métrage de fiction du réalisateur égyptien Mohamed Rashad, présenté dans le cadre des Rencontres cinématographiques de Béjaïa (RCB). Le film a été suivi par un nombreux public cinéophile. Dans les marges industrielles d'Alexandrie, Mohamed Rashad installe une histoire familiale marquée par la disparition brutale d'un père. Sayed trouve la mort dans un accident survenu dans une usine sidérurgique. Pour sa famille, le drame ne débouche pourtant ni sur un véritable temps de deuil ni sur une recherche de responsabilités. À 23 ans, son fils Hossam se retrouve au centre de cette nouvelle réalité. La direction de l'usine lui propose un arrangement : la famille renonce à toute démarche juridique en échange de l'embauche des fils de la victime. Face à la maladie de sa mère et aux besoins de son petit frère Maro, âgé de douze ans, Hossam accepte. L'enfant abandonne alors l'école pour

rejoindre, lui aussi, le monde du travail. C'est dans cette même usine que Hossam retrouve Mostafa, l'ouvrier qui était présent au moment de l'accident. Une présence qui ravive nécessairement la douleur et entretient le doute. Mostafa craint d'ailleurs que l'arrivée de Hossam ne réponde pas seulement à une nécessité économique et que le jeune homme cherche à se rapprocher de lui dans l'idée de se venger. Le récit aurait pu prendre la forme d'une enquête autour des circonstances de la mort de Sayed. Mohamed Rashad opte pour une autre voie, d'avantage centrée sur les conséquences du drame et sur la violence ordinaire qui s'installe dans la vie des proches. Ce choix donne au film une tonalité particulière, mais laisse également plusieurs fils narratifs sans véritable aboutissement. Les appels anonymes reçus par Hossam en constituent l'un des exemples les plus visibles. Ils semblent, dans un premier temps, devoir apporter des éléments nouveaux sur la mort de son père. À l'autre bout du téléphone se

trouve une jeune femme dont l'histoire est elle aussi liée à l'usine. Sa mère y est morte lorsqu'elle avait deux ans. Son témoignage pouvait donc laisser espérer un éclairage sur les circonstances de l'accident. Le récit prend finalement une autre direction : la jeune femme est amoureuse de Hossam. Cette orientation demeure cohérente avec l'économie générale du film, mais elle peut laisser le spectateur sur sa faim. D'autant que Hossam ne mène jamais véritablement l'enquête que certaines séquences semblaient annoncer. La question essentielle reste alors ouverte : s'agit-il d'un accident, d'une négligence ou d'une responsabilité qui n'a jamais été établie ? C'est toutefois dans les relations familiales que *The Settlement* trouve une partie de sa force. Entre Hossam et Maro se noue une relation faite de protection et de responsabilité. Le jeune homme tente de préserver son petit frère, alors même que celui-ci est progressivement entraîné dans une réalité économique qui le dépasse. Le réalisateur privilégie

les silences, les regards, les gestes quotidiens et la fatigue des corps. Cette approche lui permet d'éviter un traitement excessivement démonstratif du drame. La douleur n'est pas constamment exprimée ; elle s'inscrit dans les comportements et dans les contraintes auxquelles les personnages doivent se soumettre. Inspiré d'un fait réel, le film ne cherche pas à construire un coupable spectaculaire ni à transformer le drame en récit judiciaire. Il s'intéresse davantage à ce qui survient après la tragédie, lorsque la nécessité économique impose ses propres règles. Avec ce premier long métrage de fiction, Mohamed Rashad montre ainsi comment la mort d'un travailleur peut devenir l'objet d'un arrangement et comment la précarité peut réduire la capacité d'une famille à contester ce qui lui est proposé. Le film avance sur cette ligne, entre drame familial et chronique sociale, même si certaines pistes narratives restent finalement sans réponse.

Trait d'esprit

“L’anxiété est censée nous pousser à l’action, non à la dépression. Celui qui ne se maîtrise pas n’est pas libre.”

Pythagore

Finale de la Coupe d’Afrique des nations 2025/ Maroc-Sénégal

Verdict du TAS après le 8 octobre prochain

Enfin ! Après moult interventions de part et d’autre, la décision du Tribunal arbitral du sport (TAS), saisi par le Sénégal, sera connue après le 8 octobre prochain, voire quelques heures ou quelques jours après les délibérations. Dans un communiqué transmis hier, mercredi, aux médias et reçu par notre rédaction, le TAS a apporté des précisions sur l’audience relative à la procédure concernant la finale de la CAN 2025. La note du TAS concerne l’appel interjeté par la Fédération sénégalaise de football (FSF) contre la Confédération africaine de football (CAF) et la Fédération royale marocaine de football (FRMF). Cette audience est prévue le jeudi 8 octobre 2026. « L’audience se tiendra en présentiel au siège du TAS à Lausanne, en Suisse. La date de l’audience a été fixée après consultation des parties, qui n’ont pas demandé que l’audience soit publique. Elle se tiendra donc à huis clos, sans la présence des médias », précise le TAS. En clair, cette audience, au cours de laquelle les deux délégations seront entendues, se tiendra à huis clos. Selon le TAS, elle débutera jeudi à 9h30 et devrait s’achever dans l’après-midi. À l’issue des débats, la formation arbitrale entamera ses délibérations. Le TAS précise toutefois qu’il « n’est pas en mesure d’indiquer quand une décision finale sera rendue », tout en soulignant que celle-ci « ne sera pas prononcée le jour même de l’audience ». Le tribunal arbitral du sport indique par ailleurs que des représentants de la FSF et de la FRMF seront présents en personne à Lausanne, tandis que la CAF sera représentée par ses avocats-conseils. La formation arbitrale chargée d’examiner l’affaire sera présidée par le professeur Gérard Simon, de nationalité française, et comprendra également le professeur Luigi Fumagalli, de nationalité italienne, ainsi que le professeur Dr Ulrich Haas, de nationalité allemande. Pour rappel, le Sénégal avait remporté la finale de la CAN 2025 sur le score de 1-0 face au Maroc. Quelques mois plus tard, à la suite des incidents survenus lors de cette finale disputée à Rabat, la commission d’arbitrage de la CAF avait attribué le gain de la rencontre au Maroc, sur tapis vert, par forfait 3-0. Cette décision avait suscité de vives réactions au Sénégal, qui avait contesté la décision et porté l’affaire devant le TAS. La juridiction sportive doit désormais examiner l’appel de la FSF lors de l’audience du 8 octobre, avant de rendre sa décision à une date qui n’est pas encore connue.

M. B.

Algérie Télécom élargit ses horaires

Algérie Télécom adoptera, à compter du jeudi 1er octobre 2026, de nouveaux horaires d’accueil dans l’ensemble de ses agences commerciales. Selon un communiqué de l’opérateur public, les guichets seront ouverts du samedi au jeudi, de 8 h 00 à 18 h 00, en journée continue. Cette grille s’appliquera uniformément dans toutes les régions, sans distinction entre le Nord et le Sud. Elle permettra aux usagers d’effectuer leurs principales démarches, notamment la souscription à une offre Idoom Fibre, le paiement des factures, le dépôt de réclamations techniques ou le changement de formule. L’ouverture prolongée jusqu’à 18 h 00 devrait notamment faciliter l’accès aux agences pour les salariés et contribuer à réduire l’affluence dans les files d’attente.

Décès de l’ancien moudjahid Akli Mohand Saïd

Le moudjahid et ancien officier de l’Armée de libération nationale (ALN), Akli Mohand Saïd, est décédé hier à l’âge de 93 ans dans la wilaya de Tizi Ouzou, ont indiqué ses proches. Issu d’une famille profondément engagée dans la lutte de libération, le défunt avait rejoint les rangs de l’ALN, à l’instar de son père, le colonel Mohand Oulhadj, dernier commandant de la Wilaya III historique. Ses obsèques sont prévues jeudi au cimetière de Bouzguene, son village natal. Dans un message de condoléances, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tachrift, a salué la mémoire du défunt et présenté ses sincères condoléances à sa famille ainsi qu’à l’ensemble de la famille révolutionnaire. Il a prié Dieu de lui accorder Sa miséricorde et de donner patience et réconfort à ses proches.

L’APN reprendra ses travaux aujourd’hui

L’Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux, aujourd’hui, en séance plénière consacrée à la présentation du projet de loi portant approbation de l’ordonnance portant Code de justice militaire, ainsi qu’au vote de ce texte et du projet de loi portant Code pénal, indique mercredi un communiqué de l’Assemblée. «L’APN reprendra ses travaux jeudi à 9 H 00, en séance plénière consacrée à la présentation du projet de loi portant approbation de l’ordonnance n° 26-01 portant Code de justice militaire, avant de procéder au vote de ce texte ainsi que du projet de loi modifiant et complétant l’ordonnance n° 66-156 portant Code pénal», précise le communiqué.

Le Polisario plaide la cause sahraouie à Liverpool

Le représentant adjoint du Front Polisario au Royaume-Uni et en Irlande du Nord, Hamdi Youssef, a participé à la conférence annuelle du Parti travailliste britannique, organisée à Liverpool à l’invitation de cette formation. En marge de l’événement, il a rencontré des responsables travaillistes, des parlementaires et des représentants syndicaux. Les échanges ont porté sur les derniers développements liés à la question du Sahara occidental, la situation des droits de l’homme dans les territoires occupés ainsi que le cas

des neuf prisonniers de Gdeim Izik en grève de la faim. Les discussions ont également abordé l’exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental, les récentes évolutions devant la justice européenne et le rôle du Royaume-Uni, membre permanent du Conseil de sécurité de l’ONU. La délégation sahraouie a appelé Londres à soutenir les efforts des Nations unies et à respecter les résolutions du Conseil de sécurité relatives au droit du peuple sahraoui à l’autodétermination, rapporte l’agence SPS.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

L’ONU alerte sur la crise humanitaire à Gaza

Ramses Al-Akbrouf, coordinateur spécial par intérim de l’ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient et coordinateur humanitaire pour le territoire palestinien occupé, a mis en garde contre la persistance d’une crise humanitaire complexe dans la bande de Gaza.

Malgré certains progrès dans l’acheminement des denrées alimentaires, la situation demeure difficile pour les habitants. Dans une interview accordée à la presse, le responsable onusien a souligné que les problèmes liés à l’eau, à l’assainissement, au logement et à la gestion des déchets continuent de peser lourdement. La population dépend de plus en plus de l’aide humanitaire et des transferts en espèces, faute de reprise du marché du travail. L’ONU poursuit ses activités dans les secteurs de l’eau, de l’assainissement, de la santé, du déblaiement des gravats et de l’éducation. Elle soutient également les agriculteurs de Gaza.

Plus de 300 000 enfants sont scolarisés dans des espaces temporaires, tandis qu’une superficie limitée des terres seulement reste accessible à l’activité agricole. Al-Akbrouf a précisé que l’Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine continue d’opérer à Gaza malgré les restrictions qui lui sont imposées. Plus de 8 000 personnes restent portées disparues sous les décombres des bâtiments. Les habitants de Gaza, a-t-il rapporté, souhaitent ne pas passer un autre hiver sous les tentes. Ils aspirent à retourner dans les écoles et sur leurs lieux de travail, à participer à la reconstruction de leur société et à rétablir les services d’eau, d’assainissement et d’électricité.



En Cisjordanie, Al-Akbrouf a qualifié la situation de très tendue. Il a évoqué la poursuite de l’expansion coloniale, les violences des colons, les restrictions de mouvement et les pressions économiques qui touchent les Palestiniens. L’ONU continue d’y fournir des subventions, des aides en espèces et un soutien juridique aux familles et communautés affectées, afin d’atténuer les effets de la

dégradation des conditions humanitaires et économiques. Sur le plan politique, le coordinateur a affirmé qu’il n’y a pas d’alternative à la solution à deux États. Il a souligné la nécessité de traiter la question palestinienne de manière globale, de travailler à rétablir la confiance, de mettre fin à l’incitation à la violence et de soutenir l’unité des institutions palestiniennes.

R. N.

L’ONPO annonce le règlement du coût du Hadj 2027 et les modes de paiement

L’Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a annoncé, dans un communiqué, que l’opération de paiement du coût du Hadj au titre de la saison 1448 H/2027, fixé à 820 000,00 DA, débutera à partir de jeudi et se poursuivra jusqu’au 29 octobre. «L’Office national du pèlerinage et de la omra informe l’ensemble des citoyens concernés par l’accomplissement du rite du Hadj au titre de la saison 1448 H/2027 que l’opération de paiement du coût du Hadj, fixé à 820 000,00 DA (82 millions de centimes), débutera à partir du 1^{er} octobre 2026 et se poursuivra jusqu’au 29 octobre 2026», selon la même source. Les concernés peuvent s’acquitter du coût du Hadj par paiement électronique via le portail algérien du Hadj, avec la carte bancaire CIB ou la



carte Edahabia, ou par paiement électronique au niveau des agences de la Banque d’Algérie, avec la carte bancaire CIB ou la carte Edahabia via les terminaux de paie-

ment électronique (TPE), ou par chèque bancaire ou postal certifié, ou encore par paiement en espèces au niveau des guichets de la Banque d’Algérie, précise l’ONPO. L’Office appelle l’ensemble des concernés à «veiller à finaliser l’opération de paiement du coût du Hadj durant la période fixée et à parachever les procédures administratives liées à l’accomplissement des rites du Hadj dans les délais requis». L’ONPO invite également les concernés à consulter le site électronique et les pages officielles de l’Office, le portail algérien du Hadj «bawabetelhadj.dz» et le portail national des services numériques gouvernementaux «dzds.dz», pour obtenir davantage d’informations et suivre les nouveautés de la saison du Hadj, conclut le communiqué. ■